

ALGÉRIE-OIAC

**L'Algérie «attachée»
à développer ses capacités
face à toute menace
chimique**

P. 24

ALGÉRIE-ONU

**L'Algérie prend part
à Genève à la 70^e session
du Comité exécutif du
programme de l'UNHCR**

P. 24

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

**Industrie pharmaceutique :
l'antihypertenseur
Micardis sera produit
en Algérie**

P. 24

FIN DE LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES **Charfi : «128 000 nouveaux inscrits et 40 000 cas de décès»**

Le président l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a annoncé, hier à Alger, les résultats préliminaires de la révision exceptionnelle des listes électorales qui a pris fin officiellement, hier soir, avec un total de 128 000 nouveaux inscrits et 40 000 cas de décès».

P. 3

► Charfi supervise
l'installation des
coordinateurs des
délégations des
wilayas du Centre



JUSTICE :

**Le ministère dément avoir
ouvert des enquêtes sur des
personnalités ayant retiré les
formulaires de candidature**

P. 4



LIQUIDITÉ BANCAIRE :

**Mohamed Loukal :
«Accroissement de 37%
durant les huit premiers
mois de 2019»**

P. 7

AFFAIRES RELIGIEUSES

**M. Belmehdi
souligne la nécessité
de valoriser le référent
religieux national**

P. 5

SANTÉ

ALGÉRIE

**Appel au
dépistage
précoce du
glaucome**

P. 11

FOOTBALL

**EQUIPE NATIONALE
Les 23 joueurs retenus pour
les matches contre la RDC
et la Colombie connus**

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a dévoilé hier une liste de 23 joueurs en prévision des deux rencontres amicales de football contre la RD Congo le 10 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45) et la Colombie le 15 du même mois, au stade Pierre-Mauroy de Lille (France/21h00 locales, 20h00 algériennes).

P. 22

ENVIRONNEMENT

**L'Algérie
s'engage
à réduire
de 22% les
émissions de
gaz à effet
de serre à
l'horizon
2030**

P. 7

MDN

LUTTE
CONTRE LE
TERRORISME

**Identification
du deuxième
terroriste
éliminé
à Aïn Defla**

P. 24

AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS

Conférence nationale des cadres du secteur

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeïdi, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya

d'Annaba. Au cours de cette visite, le ministre présidera l'ouverture des travaux de la conférence nationale des cadres du secteur.



Horaire des prières

Lundi 8 safar 1441

Fajr	05:16
Dohr	12:36
Asr	15:53
Maghreb	18:28
Isha	19:47



SAFEX

Ouverture du 4^e Salon internationale de la récupération et de la valorisation des déchets



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND), organise à partir d'aujourd'hui et pendant quatre jours au Palais des Expositions (Safex), la 4^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets. Cet événement d'actualité aura pour

thème «L'entrepreneuriat circulaire, un modèle économique d'avenir». Le Salon REVADE offre un espace de rencontres et d'échanges rassemblant les professionnels de la gestion des déchets, les institutions et dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat circulaire, les centres de recherches et les universités. L'inauguration officielle aura lieu ce matin à 10h par la ministre de l'Industrie et des Mines.

ESSS

Ouverture de l'année universitaire 2019/2020



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Hassan Tidjani Haddam, donnera, ce matin, le coup d'envoi officiel de la nouvelle année universitaire 2019/2020 au niveau de l'École supérieure de la sécurité sociale de Ben Aknoun (Alger).

MÉTÉO

Brume et pluies sur le Nord, orages dans le Sud

Sur les régions centre, des passages nuageux, devenant plus denses à partir de l'après-midi avec quelques pluies près des côtes et vers l'intérieur. Le temps s'améliorera progressivement à partir de la soirée. Sur les régions Ouest, excepté quelques bancs de brume locaux et nuages bas en début de matinée près des côtes, le temps sera dégagé à partiellement voilé. Sur les régions Est, le temps sera souvent nuageux avec quelques pluies devenant plus fréquentes à partir de l'après-midi en prenant parfois un caractère orageux. Ces pluies pourront être localement assez marquées notamment sur les régions côtières et proches côtières. Au Sud, le temps sera partiellement voilé de l'extrême Sud vers le Hoggar et le Tassili avec une tendance orageuse en après-midi et durant la soirée. Sur les autres régions sahariennes, le temps sera dégagé à partiellement voilé vers le Nord du Sahara et les Oasis.



SALLE ESSAHEL

«One Upon a Time» et «ça 2» en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui à la salle Essahel (Chéraga), la projection des films «One Upon a Time» à 14h et «ça 2» à 17h et 20h.



Météo



	Max	Min
Alger	24°	16°
Oran	27°	17°
Annaba	22°	19°
Béjaïa	26°	18°
Tamanrasset	34°	20°

SALLE IBN ZAYDOUN

«ça 2» en projection

L'Office Riadh El Feth (OREF), organise cet après-midi à la salle Ibn Zaydoun, la projection du deuxième volet de la saga «ça 2», à raison de deux séances 15h et 20h30.



CIC

Mobilis à la conférence nationale sur la vulgarisation de la zone de libre-échange continentale africaine

Sous le haut patronage du ministère du Commerce, Mobilis prend part aux travaux de «la conférence nationale sur la vulgarisation de la zone de libre-échange continentale africaine» (ZLECAF), qui se tient aujourd'hui au Centre international des conférences (CIC) à Alger, sous le thème «L'Algérie acteur dynamique de l'intégration africaine». L'objectif de la ZLECAF est la création d'un marché africain unique, où les biens et les services circulent sans restriction entre les états membres de l'UA, avec élimination progressive des droits de douane. Elle vise à offrir un accord commercial intra-africain global et mutuellement bénéfique, couvrant le commerce des biens et des services, les investissements, les droits de propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence. Aussi, en marge de cette conférence, Mobilis participe à travers un stand regroupant les filiales du groupe Télécom Algérie, au salon Djazair Export, organisé du 08 au 10 octobre 2019 à la SAFEX au pavillon central, sous le slogan : «Le développement des échanges commerciaux intra-africain, facteur de prospérité des peuples». Par cette participation, Mobilis leader des TIC en Algérie, confirme son soutien aux actions de coopération et de promotion du potentiel Algérien, visant l'accélération de l'intégration de l'économie nationale dans le marché africain.

CEM ALI ZERMANI DE BOUANDES (SÉTIF)

Décès d'un élève suite à la chute du mur des toilettes



Un jeune élève scolarisé au niveau du CEM Ali Zermani sis dans la daïra de Bouandes (Wilaya de Sétif) a trouvé la mort et deux autres de ses camarades ont été blessés suite à l'effondrement du mur des toilettes de l'établissement. Cette tragédie qui survient quelques jours seulement après le décès de huit nourrissons lors d'un incendie survenu dans une maternité à El Oued a relancé le débat sur l'état lamentable dans lequel se trouve certains édifices publics notamment ceux situés dans les régions reculées du pays.

ADE

Perturbation dans l'alimentation en eau potable des communes de Bouârfâ et Blida



Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) affectera aujourd'hui la zone-ouest de la commune de Blida et de la localité de Bouârfâ pour cause de travaux d'entretien, a annoncé l'unité de Blida relevant de l'Algérienne des eaux (ADE). L'opération de distribution de l'eau va enregistrer des «perturbations et des coupures, lundi et mardi prochains, dans la commune de Bouârfâ et la partie ouest de Blida», a-t-on indiqué de même source. A l'origine de cette «situation exceptionnelle», comme qualifiée par l'ADE de Blida, cette dernière a signalé le lancement de «travaux d'entretien au profit de la station de pompage de Marmame, au même titre que la rénovation de la station de pompage du centre ville de Blida». «La situation sera rétablie dès la fin des travaux visant l'amélioration de la distribution d'eau potable dans ces localités», a-t-on indiqué par ailleurs.

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: Clôture de la révision exceptionnelle des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales commencée le 22 septembre dernier a été clôturée hier, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du président de la République devant se tenir le 12 décembre prochain.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a indiqué dimanche que 128.000 nouveaux inscrits sur les listes électorales ont été recensés jusqu'à samedi.

En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'Autorité nationale indépendante des élections, créée en vertu d'une nouvelle loi organique, avait invité les citoyennes et citoyens, non-inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de lieu de résidence devaient, quant à eux, se rapprocher de la commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence, la demande d'inscription devant être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité, l'autre la résidence.

Les bureaux de la commission chargée de la révision des listes des élections au niveau des communes étaient, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine, de 9h00 à 16h30, à l'exception du vendredi.

Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger devaient, pour leur part, se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour s'inscrire.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, M. Charfi, ancien ministre de la Justice, avait affirmé dans de précédentes déclarations que les procédures adoptées et le système informatique utilisé pour la surveillance et l'assainissement des listes du corps élec-



toral rendent «impossible» la fraude, assurant que la présidentielle se déroulera en toute transparence.

Il avait relevé que l'instance qu'il préside jouit des critères d'autonomie et de compétence et exercera les prérogatives héritées des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice concernant les élections.

Dans ce cadre, quelque 500.000 agents encadreront le scrutin présidentiel sous son autorité directe, avait-il précisé.

La loi organique relative au régime électoral, qui vient d'être amendée, place le fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections.

L'Autorité nationale indépendante des élections est investie de «la charge de préparer les élections, les organiser, les gérer et les superviser, et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leur révision, ainsi que la préparation de l'opération électorale, le vote, le dépouillement.

De même, elle se prononce sur le contentieux électoral,

conformément à la législation en vigueur».

Elle prend également toutes les mesures et dispositions garantissant la tenue des élections «en toute intégrité, transparence et impartialité, sans discrimination entre les candidats».

Conformément à la loi, elle a également les prérogatives de réceptionner les dossiers de candidature d'élection du président de la République et de statuer en accord avec les dispositions de la loi organique relative au régime électoral et d'annoncer les résultats provisoires des élections.

L'Autorité indépendante est constituée d'un conseil, d'un bureau et d'un président. Elle dispose de délégués représentés par des délégations de wilaya, assistées de membres de délégations au niveau des communes, ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques et consulaires.

120 postulants à la candidature ont procédé au retrait des formulaires

Cent-vingt postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre ont procédé, jusqu'au mercredi 2 octobre, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles,

selon l'Autorité indépendante.

Parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figurent des responsables de partis politiques, à l'instar de l'ancien chef de gouvernement, Ali Benflis, président du parti Talaie El Hourriyet (Avant-gardes des libertés), Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustakbal, et deux anciens ministres, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, et Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR).

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi avait chargé des cadres du parti de retirer, en son nom, les formulaires de candidature. L'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, se présente, lui, en qualité de candidat indépendant.

La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter cinquante mille (50.000) signatures individuelles ou moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas.

Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200. La déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt, par le candidat lui-même, d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE, stipule la loi, qui exige la nationalité algérienne d'origine pour le candidat, devant être également titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES: 128 000 nouveaux inscrits et 40 000 cas de décès (Charfi)

Le président l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a annoncé, hier à Alger, les résultats préliminaires de la révision exceptionnelle des listes électorales qui a pris fin officiellement, hier soir, avec un total de 128 000 nouveaux inscrits et 40 000 cas de décès. Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de l'installation des coordinateurs de l'ANIE au niveau des wilayas du centre, M. Charfi a affirmé que la révision exceptionnelle des listes électorales «se poursuivra jusqu'au soir», ajoutant que les résultats préliminaires de l'opération font état de «128 000 nouveaux inscrits et 40 000 cas de décès, enregistrés au niveau des communes et rectifiés lors de la révision des listes électorales, en sus de 75 390 dossiers relatifs au changement de résidence». L'ANIE procédera ultérieurement à l'annonce des chiffres définitifs de l'opération de révision, lancée le 22 septembre dernier, conformément aux dispositions de la loi organique portant régime électoral. La révision exceptionnelle des listes électorales a été lancée, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral en prévision de l'élection présidentielle du 12 décembre, signé par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah le 15 septembre dernier. M. Bensalah avait appelé les citoyens à faire de ce rendez-vous «le point de départ du processus de renouveau de notre Nation et à œuvrer avec force et massivité à la réussite de cette échéance électorale qui permettra à notre peuple d'élire le futur Président, lequel aura toute légitimité pour conduire les destinées de notre pays et prendre en charge ses aspirations». «Aujourd'hui, il est temps de faire prévaloir l'intérêt suprême de la patrie sur toutes autres considérations, car elle est notre dénominateur commun et qu'il y va de l'avenir de notre pays, de nos enfants», avait affirmé le chef de l'Etat.

JUSTICE Le juge ayant remis Tabou en liberté n'a pas fait l'objet d'un interrogatoire (Cour de Tipasa)

Le président et le procureur général près la Cour de Tipasa ont catégoriquement démenti l'information selon laquelle le juge ayant remis en liberté Karim Tabou ait été interrogé par les services de la direction de la sécurité intérieure, a indiqué hier un communiqué de cette Cour. «Dans son édition du 4 octobre 2019, un site électronique d'information a publié sous le titre : «Le juge qui a remis en liberté Karim Tabou interrogé par les services secrets», un article dans lequel il est fait état d'un supposé interrogatoire par les services de la direction de la sécurité intérieure de la présidente de la chambre d'accusation de la Cour de Tipasa suite à sa décision de remise en liberté du prévenu Karim Tabou Karim», précise la même source. Le président et le procureur général près la Cour de Tipasa «tiennent à apporter un démenti catégorique quant au contenu de l'article en question et confirment détenir un écrit de la main de la magistrature concernée attestant que rien de ce qui a été rapporté par son auteur n'a eu lieu», souligne le communiqué.

ANIE:

Charfi supervise l'installation des coordinateurs des délégations des wilayas du Centre

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a supervisé, hier à Alger, l'installation des coordinateurs des délégations des wilayas relevant de l'Autorité, au niveau des wilayas d'Alger, Blida, Tipasa et de Boumerdes.

Il s'agit de M. Ben Nefec Mouloud, avocat et enseignant universitaire, installé à Alger, de M. Sidi Moussa Mohamed Charif, enseignant universitaire, installé à Blida, de Zerguane El Haouass, Huissier de justice, installé à Tipasa et de M. Zaatchi Salim, journaliste, installé à Boumerdes. S'exprimant lors d'un point de presse au terme de la cérémonie d'installation, M. Charfi a indiqué que les coordinateurs des délégations de wilayas de l'ANIE «ont été minutieusement choisis, en prenant compte de leur niveau d'instruction et de leur compétence», relevant qu'ils seront «

de véritables représentants de l'ANIE au niveau local et s'acquitteront de toutes les missions sensibles, depuis le suivi de la campagne électorale dans ses différents aspects organisationnels, avec comme souci l'égalité entre les candidats, jusqu'à la fin de l'opération électorale», a-t-il insisté.

Evoquant la prochaine échéance électorale, le président de l'ANIE a estimé que la prochaine Présidentielle «permettra aux citoyens de décider de leur avenir, en choisissant leur président de la République, qui sera pleinement habilité à prendre les mesures idoines à même de relancer la croissance socioéconomique et assurer le bon fonctionnement des institutions, en général».

Répondant aux questions des journalistes, M. Charfi a précisé que les activités menées par certains postulants

à la candidature pour l'élection présidentielle «ne s'inscrivent pas, du point de vue juridique, dans le cadre la campagne électorale, laquelle débute officiellement à la date fixée par la Loi. Une fois la campagne électorale lancée, l'ANIE interviendra, si des cas de dépassements sont enregistrés». Pour rappel, M. Charfi avait précisé, vendredi dernier, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de l'ANIE que «90% de ces coordinateurs, âgés de moins de 48 ans, ont un niveau universitaire et jouissent d'une expérience professionnelle». L'ANIE s'attelle à l'élaboration d'un guide des coordinateurs qui sera distribué, à l'occasion de l'organisation d'une session de formation à leur profit, durant les jours à venir, dans l'objectif de fixer avec précision leurs prérogatives, avait-il indiqué.

TRAVAIL Installation du Conseil national de l'hygiène, de sécurité et de médecine du travail et la commission nationale des maladies professionnelles

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Hadam a procédé, dimanche à Alger, à l'installation du Conseil national de l'hygiène, de sécurité et de médecine du travail et de la Commission nationale des maladies professionnelles, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné que "l'installation de ces deux organismes s'inscrit dans le cadre d'un effort national à travers lequel les autorités publiques veillent à assurer un climat propice", ajoutant que la création et la dynamisation de tels cadres renforcera les mécanismes de coordination pour assurer le contact direct entre les différents intervenants.

Cette installation contribue à la mise en place de mécanismes pour "améliorer la prévention et la sécurité professionnelles, à travers la présentation de propositions et l'élaboration de rapports pour asseoir des mécanismes nationaux modernes et adaptés aux différentes activités professionnelles".

"L'Algérie dispose d'un système complémentaire en matière de textes législatifs et organisationnels ainsi que plusieurs politiques et programmes gouvernementaux qui englobent la formation et l'orientation en matière de sécurité et de santé professionnelles qui veillent à protéger les salariés des risques d'accidents de travail et des maladies professionnelles", a déclaré le ministre.

Pour rappel, le Conseil national hygiène, de sécurité et de médecine de travail est chargé de participer, par des recommandations et des avis, à la définition de la politique nationale de prévention des risques, selon l'article 27 de la loi N 88-07 relative à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine du travail.

La Commission des maladies professionnelles a pour mission de proposer et de donner son avis sur la liste des maladies présumées d'origine professionnelle.

Elle est également chargée de définir les travaux susceptibles d'engendrer ces pathologies, ainsi que la durée d'exposition aux risques correspondant à ces tâches.

Elle compte des experts représentant les entreprises concernées ainsi que des représentants des travailleurs et des employeurs, selon les dispositions de la loi 38-13 relative aux accidents de travail et maladies professionnelles.

JUSTICE: Le ministère dément avoir ouvert des enquêtes sur des personnalités ayant retiré les formulaires de candidature

Le ministère de la Justice a démenti dimanche, dans un communiqué, avoir ouvert des enquêtes sur des personnalités ayant retiré les formulaires de candidature à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain.

«Le ministère de la Justice dément l'information publiée, aujourd'hui, par un quotidien selon laquelle le ministère de la Justice prépare une liste de personnalités ayant retiré les formulaires de candidature aux élections présidentielles, afin de mener des enquêtes sur elles», affirmant que «cette information est sans fondement».

Au total, 120 postulants à la candidature pour l'élection présidentielle ont procédé, jusqu'à jeudi dernier, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles.

Parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figuraient des responsables de partis politiques, à l'instar de Ali Benfli, président du parti Talaïa El Houriet (Avant-gardes des libertés), Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne



gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El-Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA).

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement

national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi avait chargé des cadres du parti de retirer, en son nom, les formulaires de candidature.

S'agissant des candidats indépendants, il y a notam-

ment l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune et l'ancien président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Rabah Bencherif, ainsi que trois femmes candidates indépendantes.

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi souligne la nécessité de valoriser le référent religieux national

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a insisté dimanche à Annaba sur «la nécessité de valoriser le référent religieux national en tant que facteur de cohésion sociale dans lequel se reconnaissent les Algériens». Présidant l'ouverture des travaux d'une conférence nationale des cadres du secteur dans un hôtel de la ville en présence de cadres centraux, directeurs de wilaya et autorités locales, le ministre a souligné que ce référent autour duquel s'étaient rassemblés un certain 1er novembre 1954 les forces nationales et tous les algériens pour la cause nationale doit aujourd'hui être présent pour «préserver la cohésion sociale face aux défis actuels et futurs».

Le ministre a également appelé les acteurs du secteur des affaires religieuses, à leur tête les imams, à mettre en valeur ce référent religieux national en accompagnement des transformations sociales par un discours religieux qui immunise la société, préserve la patrie et protège la cohésion sociale.

Il a également insisté sur la nécessaire adaptation aux mutations opérées notamment avec l'avènement des ré-



seaux sociaux. Cette rencontre de deux jours s'inscrit dans le cadre d'une série de conférences similaires organisées par le ministère des Affaires religieuses sur les thèmes et les questions d'envergure nationale ou intéressant le secteur. Trois axes seront par ailleurs débattus durant ces deux jours, à savoir «la fetwa et le discours religieux», «le

rôle de la zakat et des wakfs dans le développement socioéconomique» et «les médias électroniques et les mécanismes de leur utilisation pour le développement des performances du secteur».

La conférence dont les travaux se poursuivent au sein d'ateliers sera clôturée par l'adoption de recommandations.

TAMANRASSET :

Le ministre insiste sur l'accélération des travaux de modernisation des tronçons routiers dégradés de la RN-1

Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Mustapha Kouraba, en visite de travail dimanche à Tamanrasset a instruit l'entreprise chargée de la modernisation des tronçons routiers dégradés de la RN-1 traversant le territoire de la wilaya d'accélérer le rythme des travaux «Les entreprises de réalisation sont appelées à accélérer la cadence des travaux de modernisation des tronçons routiers dégradés de la RN-1 traversant le territoire de cette région du Grand Sud du pays», a souligné le ministre lors de l'inspection des chantiers de projets de renforcement du bitumage au nord de la wilaya.

L'Etat, a-t-il précisé à ce propos, «a consacré des enveloppes colossales et mobilisé les moyens nécessaires pour la modernisation de cette route névralgique et que rien ne justifie le retard accusé dans l'exécution des travaux». Après avoir constaté un faible avancement des travaux sur le chantier de modernisation d'un tronçon de 21 km, M. Kouraba a instruit les responsables du projet d'exploiter tous les moyens nécessaires pour cette opération, d'y œuvrer au suivi permanent des travaux et de rééva-

luer les besoins financiers pour le parachèvement des travaux de tronçons dégradés de cette route. Le ministre a indiqué qu'une réflexion sera portée prochainement sur le dédoublement de la RN-1 traversant le territoire de la wilaya de Tamanrasset sur une distance de plus de 1.250 km. L'exposé présenté au ministre sur la situation de cette longue route laisse appa-

raître un linéaire de 197 km en bon état, 251 km faisant actuellement l'objet d'une opération de réhabilitation, un linéaire de 373 km se trouvant dans un état moyen et 486 km en état de dégradation avancé. Le ministre poursuivra lundi sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection d'autres projets de routes au Sud de la wilaya.

Le ministre poursuivra lundi sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection d'autres projets de routes au Sud de la wilaya.

CAC D'ADRAR: Mise en exploitation du service d'oncologie

Le service d'oncologie spécialisé dans le traitement par chimiothérapie au centre anticancéreux (CAC) d'Adrar a été mis en service hier, a-t-on constaté.

Disposant d'un encadrement médical spécialisé et bien équipé, cette structure a, à son inauguration, accueilli, dans de bonnes conditions, dix patients transférés de l'hôpital 120 lits d'Adrar, a précisé le directeur du CAC, Abdallah Bahti.

L'ouverture de cette structure de santé est le fruit de moult rencontres de concertation entre les spécialistes des conseils d'administration et médical pour cerner les besoins de ce service et exploiter les postes budgétaires disponibles, tous corps confondus, en vue d'assurer ses bons fonctionnements et gestion.

Tant attendu par la population locale, ce service est encadré par un staff médical composé de quatre (4) oncologues, six (6) praticiens généralistes, sept (7) chimiothérapeutes, deux spécialistes en médecine nucléaire, cinq (5) anatomistes, quatorze (14) physiciens médicaux, huit (8) manipulateurs d'imagerie médicale, deux psychologues, des pharmaciens, en plus de 36 paramédicaux (infirmiers et aides-soignants), a précisé M. Bahti.

Selon l'organigramme du CAC, le service de radiothérapie, qui sera ouvert prochainement après validation du rapport d'expertise par les parties responsables, devra contribuer, pour sa part, à l'amélioration des prestations médicales et d'épargner aux cancéreux les déplacements sur des distances de plus de 1.000 km



pour les soins spécialisés au niveau des établissements du Nord du pays.

Le directeur du CAC a, à cette occasion, salué les efforts louables d'accompagnement accordés par le staff médical du centre «Pierre Marie Curie» d'Alger pour l'ouverture du CAC d'Adrar.

M. Bahti a estimé, toutefois, qu'en dépit de cette démarche, d'autres défis sont encore à relever, notamment au plan logistique, afin d'assurer une gestion optimale et régulière du Centre, sollicitant pour cela les instances responsables et centrales en vue d'accompagner et de renforcer le CAC en encadrement suffisant, notamment les professionnels et agents de sécurité chargés de l'hygiène et de la sécurité, à la satisfaction des patients.

Offrant une capacité d'accueil de 140 lits, le centre anticancéreux (CAC) de la wilaya d'Adrar, fruit d'un investissement de plus de six (6) milliards DA, a été

réalisé par l'entreprise «Cotider» conformément aux normes requises.

Cette structure médicale spécialisée sera dotée des services médicaux nécessaires en vue de remplir sa vocation, dans sa dimension locale et régionale, de prise en charge des cancéreux et d' leur assurer les prestations médicales nécessaires, en chimiothérapie et radiothérapie, ainsi que la contribution au dépistage précoce de la maladie et au suivi continu. Le président de l'association caritative d'aides aux cancéreux «El-Gheith El-Qadem», Abderrahmane Toumi, s'est félicité de l'ouverture de cet acquis «de qualité» dans la prise en charge des malades et l'amélioration des prestations médicale, avant d'appeler les associations à coordonner leurs efforts pour assurer le confort des malades.

Le président de l'association «13 février 1960» des victimes des explosions nucléaires coloniales à Reg-

gane, El-Hamel Sid Ameur, a, de son côté, salué les efforts fournis par l'Etat pour satisfaire cette préoccupation de la population locale (CAC), ajoutant que la région a tant attendue cette structure en vue de réduire les souffrances endurées par les cancéreux.

Intervenant lors de la mise en service du service d'oncologie, le wali d'Adrar, Hamou Bakkouche, a valorisé cette réalisation (CAC) qui, a-t-il dit, constitue un acquis pour la wilaya et les régions voisines, avant d'insister sur la nécessité de relever le défi d'une bonne gestion et d'une bonne prise en charge médicale des patients.

Le chef de l'exécutif a également mis l'accent sur l'important accompagnement du centre par les autorités centrales, en vue de parachever le reste des services à réaliser dans de proches délais et d'assurer l'accompagnement logistique du CAC.

AGRICULTURE-HYDRAULIQUE Extension du périmètre irrigué du barrage de Beni-Slimane

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam, a annoncé samedi à Médéa l'extension du périmètre irrigué de Beni-Slimane, dont la superficie «sera doublée d'ici une année».

La superficie du périmètre agricole irrigué, aménagé à proximité du barrage de Beni-Slimane, passera «de 2000 à 4000 hectares, avec la possibilité dans un proche avenir d'étendre cette superficie pour répondre aux besoins exprimés par les agriculteurs», a in-

diqué le ministre, en marge d'une opération de robeissement du bassin versant de l'ouvrage hydraulique en exploitation depuis quelques mois.

M. Hammam a en outre ajouté que quatre projets de réalisation de barrages dans la wilaya de Médéa «sont à l'étude», poursuivant que «deux d'entre eux pourraient être retenus et lancés au cours des deux prochaines années».

«Ces projets seront appelés à renforcer les capacités de mobilisation

en eau de la wilaya et la mettre à l'abri d'éventuelles perturbations dans l'alimentation en eau potable», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le ministère des Ressources en eau envisage de doter certaines grandes zones industrielles de mini-stations de traitement et d'épuration, dans le but de «réduire la pollution des cours d'eau et d'augmenter les capacités de traitement des rejets industriels», a fait savoir M. Hammam.

BLÉ TENDRE: Présentation prochaine d'une feuille de route au gouvernement

Une «feuille de route» portant une nouvelle stratégie en matière de développement de la production de blé tendre «sera élaborée et soumise prochainement au gouvernement», dans la perspective d'une augmentation «substantielle» de la production de blé tendre, a déclaré, samedi à Médéa, le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, M. Chérif Omari.

«En dépit des quantités importantes de blé dur et d'orge

récoltées, cette année, les besoins du pays en blé tendre restent élevés, d'où notre souci de développer cette production et conforter notre sécurité alimentaire», a indiqué M. Omari, en marge du lancement de la campagne labours semailles 2019/2020, à partir de Tameda, dans la commune de Souagui, est de Médéa.

Un chantier a été ouvert, dans ce sens, en collaboration avec les professionnels de la filière

céréalicole, afin de développer la production de blé tendre, a expliqué le ministre, ajoutant qu'une feuille de route «est en cours d'élaboration et sera soumise au gouvernement pour examen.» Le ministre a fait part, en outre, du souci de son département d'augmenter les capacités de stockages de céréales, de façon à renforcer le parc existants et éliminer les difficultés rencontrés par les producteurs lors des campagnes de moisson-bat-

tage. M. Omari, qui était accompagné, des ministres des ressources en eau et de l'enseignement et de la formation professionnelle a invité, lors de la visite d'une exposition agricole, organisée au centre de formation dans les métiers des forêts, les exploitants agricoles à s'organiser en coopératives et à se préparer à exporter leur surplus de production vers les marchés extérieurs.

Le ministre de l'Enseigne-

ment professionnel, Moussa Belkhir a mis l'accent, au cours du lancement de l'année pédagogique, qui a eu lieu au centre de formation des métiers des forêts de Beni-Slimane, sur la coordination intersectorielle et l'optimisation des structures de formation relevant de différents départements ministériels, dans le but de renforcer les capacités professionnelles et techniques du personnel d'encadrement.

EDUCATION

Coup d'envoi du programme pédagogique «Inter-Lycées» pour la première fois à la Radio et à la Télévision

Le coup d'envoi de la 5e édition du programme pédagogique «Inter-lycées», donné samedi pour la première fois au niveau de la Radio et de la Télévision algériennes, a été marqué par la signature d'une convention entre les deux établissements médiatiques pour accompagner conjointement ce programme culturel et éducatif.

La cérémonie de lancement de cette 5e édition d'«Inter-Lycées» a été présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui.

Dans une allocution à cette occasion, M. Rabehi a appelé les parties en charge d'«Inter-Lycées», le ministère de l'Éducation nationale en tête, à perpétuer ce programme éducatif et culturel et à faire rayonner les nobles valeurs scientifiques, intellectuelles et morales qu'il véhicule, se félicitant de l'initiative d'accompagnement conjoint par la Radio et la Télévision algériennes de ce programme marqué cette année par sa diffusion à la radio et à la télévision alors qu'il était limité à la radio lors des quatre précédentes éditions.

Le relance de ce programme qui réunit des élèves de toutes les régions du pays, ainsi que les cadets de la nation du ministère de la Défense nationale est à même d'«insuffler une nouvelle dynamique d'émulation scientifique entre les élèves» n a-t-il estimé.

Il permettra de relancer les activités qui étaient organisées sous forme de compétitions sportives et artistiques (théâtre, musique, etc.) dans les écoles et les lycées à travers le territoire national, a-t-il ajouté.

Pour le Porte-parole du Gouvernement, la pérennité de ce programme «procède de son caractère exceptionnel et singulier qui favorise l'émulation intellectuelle et scientifique, toutes disciplines confondues».

Selon le ministre, la compétition s'annonce rude avec la présence des Ecoles des cadets de la nation, dont les élèves ont démontré leur niveau d'excellence, d'autant que l'institution de l'Armée nationale populaire (ANP) y veille, a-t-il dit.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation nationale a affirmé que ce programme qui reflète la «coordination sectorielle» permet d'accompagner les élèves qui s'apprennent à passer leur baccalauréat, les appelant à la persévérance.

Selon lui, ce programme éducatif et culturel, auquel participent 45 établissements des différentes wilayas du pays ainsi que les Ecoles des cadets de la nation et le Lycée des mathématiques, représente un moyen pédagogique d'évaluation des connaissances et des acquis scientifiques.

ALGÉRIE - AFRIQUE: Tlemcen : sortie d'une promotion de 66 étudiants de l'Institut panafricain de l'eau, de l'énergie et du changement climatique



Le palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen a abrité hier la cérémonie de sortie de la quatrième promotion d'étudiants de l'Institut panafricain pour les sciences de l'eau, de l'énergie et du changement climatique formée de 66 étudiants issus de 26 pays d'Afrique.

La cérémonie de sortie de la promotion a été rehaussée par la présence de Sarah Amnyang Agbor, commissaire de l'Union africaine pour les ressources humaines et la recherche technologique, de représentants de l'ambassade d'Allemagne en Algérie et de diplomates africains, ainsi que les autorités locales, des enseignants et des parents d'étudiants venus de plusieurs pays d'Afrique.

La responsable de l'UA a valorisé les efforts d'encadrement assuré par l'Institut africain qui a vu le jour en 2014 grâce à un partenariat entre l'Algérie, l'Allemagne et l'Union africaine.

Sarah Amnyang Agbor a, en outre, mis en valeur ce partenariat qui «permet à des étudiants africains d'acquiescer une somme de connaissances afin qu'ils puissent dans leurs pays respectifs faire face aux problèmes de l'eau, de l'énergie et du changement climatique et apporter les solutions adéquates».

Pour sa part, le directeur de l'Institut, Abdellatif Zerga, a exprimé sa satisfaction quant au niveau de la formation dispensée dans l'établissement qu'il dirige, soulignant que l'Institut «s'améliore d'année en année, de par la qualité des encadreurs qui viennent du monde entier dispenser des cours d'une à deux semaines et aussi par la diversité des sujets de recherche des étudiants qui s'intéressent aux problèmes qui entravent le développement dans leurs pays respectifs dans les domaines de l'eau, de l'énergie et du changement climatique».

L'Institut panafricain spécialisé, fonctionnel depuis 2014 sous l'égide de l'Union africaine, a vu sortir 218 étudiants de différents pays africains.

Les cours sont dispensés exclusivement en anglais et les diplômés sont délivrés conjointement par l'université «Aboubekr Belkaid» de Tlemcen et l'Université panafricaine.

Cette dernière comprend également quatre autres pôles d'excellence dont l'Institut des sciences de la vie et de la terre basé au Nigeria, l'Institut des sciences sociales et de la gouvernance qui a son siège au Cameroun, l'Institut des sciences de la vie et de l'agriculture implanté au Kenya et l'Institut des sciences de l'espace situé en Afrique du Sud.

L'Institut panafricain à Tlemcen vise principalement «à former une nouvelle élite africaine qui contribuera au développement durable du continent en apportant les solutions nécessaires aux lacunes techniques qui entravent le développement notamment en matière d'eau, d'énergie et du réchauffement climatique», a conclu Abdellatif Zerga.

ARMES CHIMIQUES: L'Algérie veut faire de l'Institut national de criminalistique et de criminologie un laboratoire africain d'analyse des échantillons

L'Algérie entend soumettre une proposition visant à faire de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale un laboratoire africain d'analyse des échantillons, a indiqué hier à Alger le directeur des affaires politiques internationales au ministère des Affaires étrangères, Mourad Abadji.

Dans une déclaration, en marge du séminaire régional organisé par le ministère de la Défense nationale sur «l'échantillonnage et l'analyse dans un environnement hautement contaminé», le responsable a précisé que compte tenu de l'expérience et de l'expertise acquises par l'Institut national de criminalistique et de criminologie, il sera, à cette occasion, proposé d'en faire un Laboratoire «à dimension africaine pour l'analyse des échantillons en partenariat avec le secrétariat technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)».

L'Algérie possède d'énormes potentialités qui lui permettent d'abriter un centre régional à travers lequel elle pourra prêter toute l'assistance aux pays africains, a estimé M. Abadji, soulignant que l'Institut national de criminalistique et de criminologie figurait parmi les meilleurs centres au monde.

Concernant ce séminaire de deux jours, le responsable a estimé que son organisation en Algérie témoignait d'une reconnaissance internationale de la place qu'elle occupe et de son rôle dans le cadre de l'Organisation, d'autant qu'il intervient dans une conjoncture mondiale et politique très complexe marquée par la montée des groupes terroristes dans le monde», a-t-il dit.

Le séminaire sera l'occasion de prendre connaissance des pratiques les plus récentes en matière d'échantillonnage et d'analyses dans un environnement contaminé à l'échelle mondiale, permettant ainsi de développer les capacités et l'expertise des spécialistes africains dans ce domaine, a-t-il ajouté. Le secrétaire



général du ministère de la Défense nationale, le général-major Abdelhamid Ghriess, avait mis l'accent, à l'ouverture de ce séminaire, organisée en partenariat avec l'OIAC, sur «le développement que connaît la coopération entre l'Algérie et l'OIAC à travers cette importante manifestation», soulignant l'attachement de l'Algérie au développement de ses capacités techniques et opérationnelles dans le domaine de la protection et de l'assistance afin de faire face à toutes sortes de menaces et de risques, notamment dans le contexte sécuritaire prévalant dans notre région.

Ce séminaire, qui se poursuivra jusqu'au 9 octobre, vise à développer les

capacités d'assistance et de protection contre les agents chimiques de guerre et à renforcer le savoir-faire des spécialistes des Etats membres en leur qualité de premiers intervenants et de responsables des opérations d'échantillonnage et d'analyse dans un environnement hautement contaminé, en cas d'attaque ou d'incident chimique.

Les travaux de ce séminaire auxquels assistent des généraux-majors et des généraux de l'Armée nationale populaire (ANP) s'articulent autour de quatre (4) modules à savoir l'échantillonnage, les moyens de protection individuelle, la décontamination et l'analyse ainsi que l'intervention médicale.

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS: Faire de l'enseignement une profession de premier choix pour les jeunes

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Internationale de l'éducation, l'UNESCO et l'UNICEF ont soutenu samedi dans un message conjoint à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants qu'ils encourageaient les gouvernements «à faire de l'enseignement une profession de premier choix pour les jeunes».

Sous le thème «Jeunes enseignants : l'avenir de la profession», les Nations Unies ont célébré la Journée mondiale des enseignants, saluant leur dévouement et encourageant les gouvernements à tout faire pour attirer les jeunes dans cette profession.

«Nous invitons également les syndicats d'enseignants, les employeurs du secteur privé, les directeurs d'école, les associations de parents et d'enseignants, les comités d'administration des établissements, les responsables de l'éducation et les formateurs d'enseignants à partager leur savoir et leur expérience en vue de favoriser l'émergence d'un corps enseignant dynamique. Par-dessus tout, nous célébrons le dévouement des enseignants partout dans le monde», ont-ils ajouté. Selon l'ONU, sans



une nouvelle génération d'enseignants motivés, des millions d'apprenants seront privés, ou continueront de l'être, de leur droit à une éducation de qualité. «Il n'est pas facile d'attirer et de retenir les talents dans une profession sous-payée et sous-estimée», souligne le message conjoint.

Partout dans le monde, les taux de désaffection augmentent rapidement, en partie à cause de la précarité de l'emploi et des faibles possibilités de perfectionnement professionnel continu.

En outre, les ressources manquent pour les enfants aux besoins éducatifs spécifiques, les enfants handicapés, les réfugiés et les élèves multilingues. Selon les chiffres de

l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), le monde a besoin de près de 69 millions de nouveaux enseignants pour répondre aux exigences de l'agenda «Education 2030».

Les inégalités dans le monde pourraient se creuser, étant donné que 70% des pays d'Afrique subsaharienne font face à un grave manque d'enseignants, un pourcentage qui atteint 90% dans le secondaire. Ces problèmes se révèlent encore plus importants dans les territoires ruraux et les zones touchées par des crises dans les pays en développement. Les enseignants, en particulier les femmes, sont exposés au risque de l'isolement et de la violence. Il en résulte un afflux d'ensei-

gnants vers les zones urbaines qui laisse les écoles rurales en sous-effectif. L'ONU estime que les médias et les nouvelles technologies doivent être mis à contribution pour rendre ses lettres de noblesse à la profession enseignante et démontrer son importance pour les droits de l'homme, la justice sociale et le changement climatique. «Les gouvernements doivent pour leur part améliorer l'emploi et les conditions de travail», relève l'ONU. La question est d'autant plus pressante qu'il manque des jeunes candidats pour assurer la relève des 48,6 millions d'enseignants appelés à prendre leur retraite dans les dix prochaines années. Célébrée le 5 octobre de chaque année, depuis 1994, la Journée mondiale des enseignants commémore la signature de la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966. Cette Recommandation fixe les critères de référence relatifs aux droits et aux responsabilités des enseignants ainsi que les normes fixant leur formation initiale et continue, leur recrutement, leur emploi et les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

LIQUIDITÉ BANCAIRE:

Loukal : « Accroissement de 37% durant les huit premiers mois de 2019 »

La liquidité bancaire de l'Algérie a enregistré une hausse de 37,31% à la fin août 2019 par rapport à la fin décembre 2018, a indiqué à l'APS le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

La liquidité bancaire est ainsi passée à 1.705,5 milliards (mds) de DA à la fin août dernier contre 1.557 mds de DA à la fin décembre 2018, soit une augmentation de 37,31%, a-t-il précisé.

Interrogé sur une éventuelle baisse de cette liquidité durant ces derniers mois, comme ça été rapporté par certaines sources médiatiques, M. Loukal a formellement démenti ces « informations infondées ».

« On ne peut pas souffrir d'un manque de liquidité bancaire alors que le taux des réserves obligatoires est fixé à 12% par la Banque d'Algérie (BA) », a-t-il argué.

En plus, « les banques de la place disposent de titres souverains collatéraux qui leur permettent de se refinancer auprès de la Banque centrale, dans le cadre de l'Open market », a-t-il soutenu. En



février dernier la BA avait relevé, de 8% à 12%, le taux des réserves obligatoires par rapport à l'assiette des réserves globales des banques. En janvier 2018, elle avait déjà augmenté de 4% à 8% le taux de ces réserves.

Ainsi, les banques sont tenues de conserver 12% des

dépôts de leurs clients sans les utiliser. Ce qui permet de réduire les réserves libres des banques et contenir la liquidité bancaire. En cas de manque de liquidité, la BA recourt systématiquement à la réduction du taux des réserves obligatoire pour permettre d'injecter plus de

liquidité sur le marché. Après les baisses enregistrées en 2015 et 2016, la liquidité bancaire s'est relativement stabilisée après le lancement des opérations d'« open market » d'injections de liquidités à partir de mars 2017, pour ensuite croître fortement, dès novembre 2017, après la mise en œuvre du financement non conventionnel. La liquidité bancaire avait atteint 1.380,6 mds DA à fin 2017, soit une croissance de 68,2% par rapport à son niveau de fin 2016 qui était de 821 mds DA.

C'est en prévision de l'accumulation des liquidités bancaires, et pour prévenir toute poussée inflationniste, que la BA a relevé en 2018 le taux des réserves obligatoires de 4% à 8%.

Cette conduite de la politique monétaire a ainsi réussi à stabiliser l'encours de la liquidité bancaire.

ENVIRONNEMENT:

L'Algérie s'engage à réduire de 22% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030

L'Algérie s'est engagée, lors du Sommet Action Climat 2019, tenu septembre dernier à New York (Etats unis), à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7%, affichant sa disposition à les réduire à 22%, à l'horizon 2030, en cas de financement international, a déclaré une haute responsable du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables. A ce propos, la directrice des changements climatiques, Mme.

Fazia Dahlab a indiqué à l'APS que « cet engagement figure dans le Plan national du climat (PNC), présenté lors du Sommet de l'ONU », précisant que ce Plan comptait 155 projets, dont 76 relatifs à l'élimination des gaz à effet de serre et 63 autres aux actions d'adaptation aux changements climatiques.

Le PNC contient également 16 projets dédiés au développement des capacités nationales et au renforcement de la gouvernance, a-t-elle rappelé que ces projets permettront à l'Algérie de réduire, à l'horizon 2030, les émissions de gaz à effet de serre à 22% à condition de bénéficier d'un financement international.

Ces projets visent à consolider les capacités de l'Algérie à faire face aux changements climatiques induits par les émissions de gaz à effet de serre, à l'instar des inondations, feux de forêts, canicules et d'autres, a-t-elle ajouté.

Soulignant que l'Algérie était l'un des pays « non responsables » des émissions de gaz à effet de serre et de la déperdition de la couche d'ozone, mais plutôt « victimes », Mme.

Dahlab a estimé qu'à l'instar des

autres pays en voie de développement, elle (l'Algérie) ouvrirait droit à un soutien financier international pour les grands projets à même de lui permettre de s'adapter aux changements climatiques, d'autant qu'elle se trouve dans une région fortement confrontée à la fragilité climatique.

Elle a rappelé, dans ce sens, le rapport présenté en 2018 par une Commission d'experts en climatologie relevant de l'ONU affirmant que la part de l'Algérie, qui se trouve dans une zone de l'Afrique du nord qui présente une grande vulnérabilité climatique, dans les missions de gaz à effet de serre ne dépassait pas 0,39%, un taux quasiment faible par rapport aux pays développés (la Chine 22% et les Etats unis 28%).

Dans le même sillage, la même responsable a évoqué une étude réalisée dernièrement par des experts de l'Office national de météorologie et du ministère de l'Environnement sur « l'évolution des températures entre 2021 et 2050 » mettant en garde contre une hausse de 1,8 C dans la région du Nord et de 2,2 C dans les Hauts plateaux.

Qualifiant ces chiffres d'« alarmants », elle a estimé impératif de réagir face à ce phénomène à travers de grands projets visant à empêcher d'atteindre de tels niveaux, d'autant que l'objectif principal de l'Accord de Paris est de mener des efforts encore plus poussés pour limiter cette hausse à 1,5 C au-dessus des niveaux préindustriels, a-t-elle rappelé.

Soulignant que l'Algérie fait partie des pays nécessitant, face à ces graves

phénomènes, le soutien technique et financier, la représentante du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a fait savoir que l'Accord de Paris, ratifié par notre pays en octobre 2016, impose aux pays avancés « le financement » et l'accompagnement technique » des projets environnementaux des pays victimes des émissions polluantes afin de pouvoir s'adapter aux changements climatiques.

L'Algérie présente 2 projets au Fonds vert pour le climat

La Directrice des changements climatique au ministère de l'environnement et des énergies renouvelables a indiqué que le Plan national pour le climat comptait, entre autres, deux grands projets qui ont été soumis au Fonds vert pour le climat en vue d'obtenir un soutien financier.

Il s'agit, a-t-elle précisé de « la réhabilitation du projet du barrage vert » et de « l'exploitation de l'énergie solaire dans le pompage des eaux à utiliser en irrigation dans le Sud et les Hauts plateaux ».

En réponse à une question sur les premières estimations de la valeur globale des deux projets, Mme Dahlab a indiqué que le premier projet est évalué à 16,8 milliards de dinars et que la contribution « espérée » du Fonds vert pour le climat est de l'ordre de 5,16 milliards de dinars.

Pour le deuxième projet, la contribution financière espérée est de 1,2 milliard de dinars, a-t-elle encore déclaré, sans préciser son montant global.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHÔMAGE DE KHENCHELA : 89 projets financés au cours des 9 derniers mois

Pas moins de 89 projets ont été financés par l'Agence de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) de la wilaya de Khenchela durant les neuf derniers mois, a-t-on appris hier de son directeur, Baâli Ayache.

Ces projets, dont 14 sont initiés par les femmes, ont nécessité un financement de l'ordre de 319 millions de dinars, selon la même source qui a indiqué qu'en raison

des spécificités de la wilaya de Khenchela, le secteur agricole s'est tout naturellement taillé la part de lion avec 69 projets financés, suivi des métiers et l'artisanat avec 15 projets, les services (3) et le BTP (2).

Ce même responsable a aussi révélé que pas moins de 253 dossiers ont été déposés auprès de l'agence de wilaya de la CNAC durant cette même période. Sur ce nom-

bre de projets, 246 ont été validés par la commission chargée d'étudier les dossiers, dont 132 projets ont obtenu une approbation de financement par les banques et 110 porteurs de projets ont pu bénéficier de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, 179 postes d'emploi ont été créés au profit de chômeurs âgés entre 30 et 50 ans, grâce aux projets

financés depuis le premier janvier 2019 à ce jour, a ajouté M. Baâli. En plus d'avoir géré la forte affluente des demandeurs d'emploi inscrits à l'agence de wilaya de l'emploi, la CNAC de Khenchela a organisé depuis le début de l'année en cours, 3 campagnes de sensibilisation et 3 ateliers d'informations dans les établissements pénitentiaires de Khenchela, Kais et Babar, a-t-on signalé.

CHANGE:

Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 6 au 12 octobre, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR est fixée à 118,55 DA à l'achat et à 125,79 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 129,98 DA à l'achat et de 137,94 DA à la vente. A rappeler que sur la semaine dernière (29 septembre au 5 octobre 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 118,54 DA à l'achat et à 125,78 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 129,98 DA à l'achat et de 137,94 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 1er au 7 septembre 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 118,06 DA à l'achat et à 125,27 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 130,89 DA à l'achat et de 138,91 DA à la vente. Il y a une année (du 7 au 13 octobre 2018), la valeur DOLLAR était fixée à 116,87 DA à l'achat et à 124 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 134,31 DA à l'achat et de 142,52 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 6 au 12 octobre 2019

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	118,55	125,79
1EUR	129,98	137,94
1 CAD	89,00	94,45
1 GBP	145,52	154,46
100 JPY	110,65	117,43
1 SAR	31,61	33,54
1 KWD	389,34	413,51
1 AED	32,27	34,25
100 CHF	11.837,62	12.565,28
100 SEK	1.197,88	1.271,77
100 DKK	1.738,53	1.845,26
100 NOK	1.297,40	1.377,05

Chèques de voyage

	Achat	Vente
1 USD	119,76	125,79
1 EUR	131,30	137,94
1 CAD	89,91	94,45
1 GBP	147,00	154,64
100 JPY	111,78	117,43
100 CHF	11.957,80	12.565,28
100 SEK	1.210,04	1.271,77

TISSEMSILT:

Création du premier atelier de formation en paysagistes

L'Office local du tourisme et des activités des jeunes de la commune de Tissemsilt prévoit la création d'ici à fin décembre d'un atelier de formation de photographes paysagistes, a-t-on appris dimanche du président de l'Office, Rabah Bouziane Cherif. L'atelier, premier du genre au niveau de la wilaya à créer au niveau du centre d'information et d'orientation touristique de Tissemsilt, sera encadré par des spécialistes en photographie de paysages naturels, a indiqué Bouziane Cherif en marge de la première sortie régionale d'exploration du parc national de cèdre de Theniet El Had qui a pris fin dimanche. L'atelier lancera, dans une première étape, la formation de 20 photographes amateurs adhérents aux structures juvéniles de la wilaya sur les techniques modernes de prise de photos au niveau des sites naturels, dont les forêts d'El Medad de Theniet El Had et d'Ain Antar dans la commune de Boukaid. Le but de la création de cet atelier est la formation de photographes professionnels jeunes devant contribuer à la promotion touristique des zones attractives que recèle la wilaya, en collaboration avec l'office, la direction du tourisme et des agences touristiques et de voyages. La dernière journée de cette sortie régionale a été marquée par une cérémonie en l'honneur des participants avec des chants et des spectacles de folklore. La manifestation, initiée par l'Office en collaboration avec la maison du parc de cèdre et la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, a vu la participation de 100 jeunes amateurs de randonnées, d'aventures et de photographie issus de 11 wilayas du pays.

TISSEMSILT: Première sortie régionale pour explorer le parc national de cèdre de Theniet El Had



Une première sortie régionale pour explorer la forêt d'El Medad a été lancée samedi au Parc national de cèdre de la commune de Theniet El Had (Tissemsilt) sous le slogan : «Découvrons ensemble la beauté de la forêt de cèdre».

Initiée par l'Office locale de tourisme et des activités de jeunes de la commune de Tissemsilt en collaboration avec la maison du parc et la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du tourisme, la sortie a rassemblé plus de cent jeunes amateurs de randonnées, d'aventures et de photographie issus de 11 wilayas du pays, a indiqué le président de l'office, Rabah Bouziane Cherif.

La première journée de la manifestation de deux jours a donné lieu à une randonnée pédestre sur une distance de 10 kilomètres au sein du parc national de cèdre permettant aux participants de découvrir les paysages féeriques naturels que recèle la forêt.

Un camping est prévu au niveau de la zone d'Ain Harhara sur les hauteurs de la forêt d'El Medad où des activités récréatives, culturelles et artistiques seront animées par des troupes locales.

La manifestation vise à faire connaître les atouts touristiques et naturels de la forêt de cèdre, à ancrer la culture touristique et la photographie chez les jeunes et à promouvoir le camping.

SIDI BEL-ABBÈS: Congrès constitutif de l'Organisation nationale des chefs d'entreprise

Un congrès constitutif de l'Organisation nationale des chefs d'entreprises s'est tenu samedi à Sidi Bel-Abbes, avec la participation de représentants de 15 wilayas du pays.

L'Organisation nationale des chefs d'entreprises se veut un espace regroupant les micro-entreprises, les petites et moyennes entreprises et les start-ups, a indiqué son président Boukecha Youb.

«En tant que jeunes nous sommes au service et nous lançons un appel à toutes les entreprises pour rejoindre cette organisation qui sera en fait un syndicat qui s'occupera de leurs problèmes et défendra leurs intérêts et droits», a-t-il déclaré.

Des gérants de micro-entreprises ont exprimé leur satisfaction quant à la mise en place de cette nouvelle organisation qui répond à leurs aspirations et celles des petites et moyennes entreprises en veillant à développer les entreprises innovantes réussies et assister celles en difficultés.

Les participants ont appelé, lors de ce congrès tenu en présence d'un huissier de justice, à encourager cette initiative qui regroupe les entreprises dans divers domaines et branches dans une vision complémentaire permettant l'essor économique du pays.

TRAVAUX PUBLICS:

Mise en service de la jonction RN 5-RN 61 au niveau de la localité de Kerouche à Réghaia

Les walis d'Alger et de Boumerdes, respectivement Abdelkhalek Sayouda et Yahia Yahiatene, ont présidé, samedi au niveau de la localité de Kerouche dans la commune de Reghaia (circonscription administrative de Rouiba), la mise en service de la jonction RN5-RN61 reliant les wilayas d'Alger et de Boumerdes qui permettra de fluidifier le trafic routier sur cet axe.

A cette occasion, le wali d'Alger a précisé que la mise en service de la jonction RN5-RN61 sur 3 km au niveau de la localité de Kerouche dans la commune de Reghaia permettra de désengorger les routes et de fluidifier le trafic routier sur cet axe.

Grâce à ce projet qui a bénéficié d'une enveloppe de 60 milliards de centimes, les habitants de Boudouaou et de Reghaia, notamment la localité de Kerouche, une agglomération de plus de 30.000 habitants, pourront ainsi rejoindre en un temps record l'autoroute est-ouest entre la capitale et Boumerdes.

a précisé le wali d'Alger, ajoutant que les usagers de la route étaient auparavant contraints de passer par Boudouaou pour rejoindre l'autoroute reliant la capitale à Boumerdes.

De son côté, le wali de Boumerdes a indiqué que le projet entrainé dans le cadre de la modernisation des RN 5 et RN61 au niveau de la localité de Kerouche.

Sa mise en œuvre s'inscrit au titre des projets de coopération entre les wilayas et les communes limitrophes, a fait savoir M. Yahiatene, précisant que plusieurs projets conjoints seront réalisés progressivement dans les secteurs des Travaux publics et de l'Environnement.

Il a, à cet égard, cité l'implantation dans la wilaya de Boumerdes de projets de logements relevant de la wilaya d'Alger et le projet de centre d'enfouissement technique.

Lors d'une visite de travail et d'inspection de plusieurs projets du secteur des Travaux publics et des forêts dans la wilaya d'Alger à travers les circonscriptions administratives de Bab El-Oued, Sidi M'Hamed, Bouzaréah, Bir Mourad Rais et Rouiba, le wali d'Alger a donné, au niveau de Bab El-Oued, le coup d'envoi des travaux de bitumage de plus de 30 km de routes urbaines dans le cadre de l'aménagement et de la rénovation des routes à travers cinq (5) communes de cette circonscription administrative pour une enveloppe de 30 milliards de cen-



times. Par ailleurs, en donnant le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement au niveau du Jardin du Ravin de la femme sauvage dans la commune d'El-Madania, M. Sayouda a signalé que, dans le cadre de la mise en œuvre du programme gouvernemental de réhabilitation des forêts, plus de 310.000 arbres seront plantés (campagne nationale 2019-2020), faisant état des projets de réalisation de cinq (5) forêts récréatives en 2019 et de cinq (5) autres en 2020.

Le wali s'est ensuite rendu à la forêt Ben Hadadi (Beni Messous) et Ain Melha (Gué de Constantine) pour suivre de près les projets du secteur forestier où il a mis l'accent sur l'impératif de doter ces espaces de toutes les commodités telles que les toilettes publiques, les fast-food et les aires de jeux pour enfants.

Il a également écouté les préoccupations des citoyens concernant le manque d'hygiène et les ordures jetées, les moustiques dans les zones urbaines et les forêts outre les problèmes de logements.

Alger: plus de 100.000 demandes formulées à l'ouverture des inscriptions pour la formule LPA
S'agissant des inscriptions au pro-

gramme de logement promotionnel aidé (LPA) à Alger, le Wali a indiqué que l'opération est en cours jusqu'au 30 octobre, faisant état de plus de 100.000 demandes d'inscriptions enregistrées à travers la plateforme électronique dédiée à cet effet.

Il a précisé, dans ce contexte, que le quota de 7000 logements LPA dédié à la capitale, le choix des promoteurs immobiliers a été fait et les assiettes foncières ont été mobilisées au niveau de plusieurs communes d'Alger, ajoutant qu'il sera procédé, dès le parachèvement des inscriptions, aux démarches administratives afin d'identifier le nombre final des demandes avant de les assainir à l'aide du fichier national.

Des mesures seront prises avec le Gouvernement pour revoir à la hausse les quotas de logement de cette formule à la wilaya d'Alger pour prendre en charges les besoins des citoyens, a-t-il fait annoncé, précisant que cela demeure tributaire de la disponibilité des assiettes foncières.

A rappeler que les services de la wilaya d'Alger ont lancé les inscriptions pour l'acquisition d'un logement LPA via le site électronique <http://lpa.wilaya-alger.dz> à partir du premier jusqu'au 30 octobre 2019.

OUARGLA:

Réhabilitation de 297 écoles primaires

Au moins 297 écoles primaires implantées à travers différentes communes de la wilaya d'Ouargla ont bénéficié de la réhabilitation au cours des trois dernières années, a-t-on appris dimanche auprès des services de la direction locale de l'Education.

Entrant dans le cadre des efforts menés pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves, l'opération a nécessité un financement de 5 milliards DA, dégagé sur le budget de wilaya, le Plan de développement communal et la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales notamment, a-t-on précisé.

L'opération, dont les travaux sont en voie d'achèvement, a touché les façades des écoles, les

cours, les sanitaires et les salles de classe en état de dégradation, la rénovation des réseaux divers et d'éclairage, en plus de la réparation de certains équipements.

Elle a également porté sur l'aménagement des espaces verts ainsi que sur la réparation des systèmes de climatisation et de chauffage, a-t-on détaillé.

En revanche, peu d'opérations du genre ont été retenues en faveur des établissements éducatifs des cycles moyen et secondaire, selon la même source, qui précise que la wilaya s'est occupée de la réhabilitation de quelque Collèges d'enseignement moyen (CEM) seulement et qu'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne la remise en état des structures pédago-

giques des cycles d'enseignement précités.

Par ailleurs, la direction de l'Education a fait état de 107.600 élèves bénéficiant de la restauration scolaire au niveau de 324 cantines.

Concernant la solidarité scolaire, la direction du secteur a attribué jusqu'à septembre dernier plus de 12.800 trousseaux scolaires et 60.000 primes de solidarité scolaire (5.000 DA) ainsi que pas moins de 1.183.850 manuels scolaires dans les trois paliers de l'enseignement, au titre de la nouvelle année scolaire (2019 /2020) qui a été marquée par l'ouverture de dix (10) établissements éducatifs (9 groupements scolaires et un CEM).

Dans l'objectif d'atténuer le phénomène de surcharge des classes et réduire le problème de

transport, surtout dans les zones rurales et éloignées des agglomérations urbaines, à l'instar de

Rouissat, Hassi-Benabdallah, El-Alia, Zaouia El-Abidia, Mégarine, Benaceur et El-Borma, les responsables du secteur de l'Education ont proposé l'inscription de nouvelles opérations pour la réalisation de sept (7) groupements scolaires, onze (11) collèges et quatre (4) lycées.

Le secteur compte actuellement à Ouargla 198.987 élèves, tous paliers confondus, répartis sur 496 établissements éducatifs, dont 331 écoles primaires, 115 CEM et 50 lycées, selon les données de la direction de l'Education.

CONSTANTINE:

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes à la zone industrielle Palma

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont démantelé un réseau de 4 personnes, âgées entre 23 et 34 ans, spécialisés dans le trafic de psychotropes, et ce, à la zone industrielle Palma, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité.

L'opération qui a été effectuée lors d'une patrouille des éléments de cette brigade a permis de saisir 290 comprimés de Lyrica (antiépileptique), a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué.

Ce produit pharmaceutique a été découvert dans un véhicule immatriculé dans l'une des wilayas de l'Est du pays, a souligné la même source, faisant savoir que trois (3) personnes qui étaient à bord du véhicule ont été arrêtées.

Agissant sur la base d'informations faisant état de trafic de psychotropes par des jeunes originaires de wilayas limitrophes, au niveau de leur territoire de compétences, les mêmes services ont intensifié les investigations et exploité toutes les pistes avant de mettre sur pied une souricière ayant permis d'arrêter le 4ème trafiquant dans son domicile, situé dans l'une des wilayas de l'Est du pays, a-t-on affirmé.

Le démantèlement de ce réseau



criminel a été rendu possible grâce à l'exploitation d'informations, de renseignements ainsi que la mobilisation de moyens humains, matériels et techniques durant les différentes étapes de l'enquête, a-t-on signalé.

Un dossier juridique a été établi

à l'encontre des mis en cause qui ont été présentés devant les instances judiciaires pour «trafic de produits pharmaceutiques», «acquisition, transport, et vente de produits pharmaceutiques utilisés de manière illégale» a indiqué la même source.

SÉTIF:

Arrestation de l'assassin présumé d'un jeune de 24 ans tué au centre-ville selon la sûreté de wilaya

Les éléments de la sûreté de wilaya ont procédé à l'arrestation de l'auteur présumé du meurtre d'un jeune de 24 ans, commis dans la nuit de samedi à dimanche, en plein centre-ville de Sétif, a-t-on appris du responsable de la cellule de communication de la sûreté, le commissaire de police Abdelouahab Aïssani.

Aussitôt alertés, les agents de la police judiciaire ont procédé aux relevés nécessaires sur la scène du crime et sont parvenus «en un laps de temps court n'ayant

pas excédé une heure» à l'interpellation de l'auteur présumé de l'homicide et ouvert une enquête approfondie sur les tenants de cette affaire, a précisé la même source.

Le frère de la victime a affirmé, à l'APS, qu'il a été poignardé par l'assassin avec qui il venait d'avoir une légère altercation par derrière au niveau du cou, dans une station-service après avoir intervenu en faveur d'un homme âgé importuné par l'assassin présumé.

TLEMCCEN:

11 migrants clandestins interceptés au nord-ouest de Ghazaouet

Onze candidats à la migration clandestine ont été interceptés, dimanche tôt dans la matinée, au nord ouest de Ghazaouet (Tlemcen), par des unités du groupement territorial des garde-côtes de Ghazaouet, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

Ces 11 clandestins, qui ont tenté leur aventure, à l'aide d'une embarcation en polyester, ont été interceptés, aux environs de minuit à 4 miles nautiques au nord ouest de Ghazaouet, par une patrouille des garde-côtes de Ghazaouet, a indiqué la même

source. Ces 11 «harraga», originaires pour la plupart de la daïra de Ghazaouet, ont été remis, après formalités d'usage, aux services de la Gendarmerie nationale qui les présentera à la justice, a-t-on relevé de même source.

MOSTAGANEM:

63 émigrants clandestins interceptés sur la côte de Sidi Lakhdar (garde-côtes)

Pas moins de 63 émigrants clandestins ont été interceptés dans la nuit du samedi à dimanche au large de la côte est de Mostaganem, a-t-on appris du groupement territorial des garde-côtes.

Des unités des garde-côtes avaient réussi à mettre en échec cinq tentatives d'émigration clandestine à l'aide de cinq embarcations au nord de la commune de Sidi Lakhdar, à l'Est de Mostaganem, a-t-on précisé de même source.

Les 63 candidats à l'émigration clandestine dont trois mineurs ont été arrêtés et transférés au port de Mostaganem avant d'être remis, après les procédures d'usage, aux services de la sûreté. Ils seront présentés ensuite devant la justice.

M'SILA:

2 morts dans un accident de la route près de Boussaâda

Deux personnes sont mortes dans un accident de la route survenu dimanche sur la route nationale n 46, au lieu-dit Oultem, près de la daïra de Boussaâda (wilaya de M'sila), ont rapporté les services de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion semi-remorque, entraînant la mort de deux personnes qui étaient à bord du véhicule, ont précisé les mêmes services. Les dépouilles mortelles ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Boussaâda, a-t-on expliqué, soulignant qu'une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale afin de déterminer les véritables causes de l'accident. A signaler que la wilaya de M'sila a enregistré durant les dernières 48 heures deux accidents de la route causant la mort de quatre personnes et occasionnant des blessures à cinq autres personnes.

BECHAR:

Un sexagénaire tente de se suicider en s'immolant par le feu pour réclamer un logement

Un sexagénaire a tenté de se suicider en s'immolant par le feu dimanche devant le siège de la wilaya de Bechar, pour revendiquer un logement, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

"L'homme, un père de famille, qui a essayé de s'immoler à l'aide de l'essence, a été évacué par des agents de la protection civile vers les urgences médico-chirurgicales de l'hôpital Tourabi Boudjemaâ", a précisé à l'APS le capitaine Boufeldja Kadouri.

Selon une source médicale, l'homme présente des brûlures de 3ème degré dans différentes parties de son corps et est soumis actuellement à des soins intensifs dans la même structure hospitalière.

Depuis l'affichage des listes de bénéficiaires des 770 logements publics locatifs, début octobre courant, des centaines de citoyens de la commune de Bechar organisent un sit-in devant le siège de la wilaya et de la daïra, en signe de protestation contre cette liste, a-t-on constaté.

Les protestataires revendiquent, selon des déclarations à l'APS, la révision de cette liste et l'enquête sur certains bénéficiaires qui, selon eux, "ne répondent pas" aux critères d'éligibilité à ce genre de logements sociaux.

Malgré la mise en place au siège de la wilaya de cinq (5) cellules de cinq (5) agents chacune pour la réception des recours de postulants dont la demande n'a pas été satisfaite, les citoyens continuent de protester, certaines familles passant même la nuit devant le siège de la wilaya pour réclamer un logement, a-t-on constaté.

SÉTIF:

Un élève meurt suite à l'effondrement du mur d'un CEM à Bouândas

Un élève de première année moyenne a trouvé la mort, dimanche, suite à l'effondrement d'un mur du collège d'enseignement moyen (CEM) Zermani Ali de la commune de Bouândas (à l'extrême Nord de Sétif), a-t-on appris des services de la direction de wilaya de l'Éducation.

L'accident a eu lieu aux environs de 10 heures du matin, au moment de la récréation, lorsqu'un des murs des sanitaires où se trouvait la victime s'est effondré causant sa mort, selon les premiers éléments d'informations recueillis par l'APS auprès des services de la direction locale de l'Éducation.

Les autorités locales et le directeur de l'Éducation se sont déplacés aussitôt sur le lieu de l'accident pour constater de près les causes de l'accident et prendre les décisions d'urgences qui s'imposent dans ce genre de situation, a-t-on ajouté, faisant également état de blessés parmi les élèves.

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a interrompu sa visite dans la wilaya d'Alger et a envoyé un message de condoléances à la famille de la victime et dépêché une délégation sur place pour enquêter sur les circonstances de l'accident.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ORAN:

Saisie de 2 millions DA et de devises

Les éléments de la Police des frontières à l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran ont saisi samedi 2 millions DA et des devises, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Un passager s'appretant à quitter le territoire national en direction de Paris (France) a été arrêté en possession de 2 millions DA, de 2.000 dollars US et de 500 euros, a-t-on indiqué. Des procédures ont été prises à son encontre et une enquête est en cours, a-t-on ajouté.

ETATS-UNIS: Suspension de l'entrée aux immigrés sans couverture santé

Le président américain, Donald Trump, a signé, vendredi, une proclamation suspendant l'entrée du territoire à tout immigré ne disposant pas de couverture santé ou ne pouvant prouver qu'il est capable de payer ses frais médicaux, selon des sources médiatiques locales.

Cette proclamation, qui entrera en vigueur le 3 novembre, marque un pas de plus dans la politique de l'administration Trump visant à rendre plus difficile l'arrivée d'immigrés aux Etats-Unis.

Selon le document, ceux qui requièrent un visa d'immigré aux Etats-Unis devront désormais «être couverts par une assurance maladie approuvée» dans les 30 jours suivant leur entrée dans le pays ou posséder «des ressources financières pour payer leurs frais médicaux raisonnablement prévisibles».

La Maison Blanche juge que les immigrés légaux ont plus de risques que les citoyens américains de ne pas bénéficier d'une assurance maladie. Selon elle, cette proclamation protégera à la fois le système de santé du pays et les contribuables américains «du fardeau des soins non rémunérés».

Larry Levitt, vice-président de la Fondation Kaiser, une ONG axée sur les questions de santé, a réagi en accusant cette nouvelle politique de chercher à rendre impossible à tout candidat à l'immigration disposant d'un faible revenu d'obtenir un visa américain.

«Ils auront besoin d'une assurance maladie pour résider légalement dans le pays (et) le seul moyen pour eux de s'offrir une couverture passe par les subventions de l'Affordable Care Act (ACA)», la loi sur la protection des patients et les soins abordables, a-t-il tweeté.

COLOMBIE: 52 ex-membres des Farc assassinés depuis janvier 2019

Cinquante-deux (52) ex-membres de la guérilla dissoute des Farc ont été assassinés depuis janvier dernier, selon la Mission de vérification du l'ONU en Colombie, chargée de contrôler la mise en œuvre de l'accord de paix signé en 2016 entre le gouvernement et le groupe armé.

Selon un communiqué de la Mission onusienne, relayé par des médias, 24 ex-guérilleros ont été tués dans le pays sud-américain, entre le 27 juin au le 26 septembre. «Depuis la signature de l'accord de paix (en novembre 2016), la mission a recensé 147 homicides, 12 disparitions et 21 tentatives d'homicide», a ajouté le communiqué publié vendredi à Bogota, relayant les grandes lignes d'un rapport à ce sujet du secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

La majorité de ces assassinats ont été commis dans les départements du Cauca, Nariño, Caqueti, Valle del Cauca, Putumayo (sud-ouest), Antioquia (nord-ouest), Norte de Santander (nord-est) et Meta (centre).

Citant le rapport du chef de l'ONU, la mission onusienne a ajouté que «la grande majorité» des ex-combattants des Farc, transformés en parti politique sous le même acronyme, continuent de participer au processus de paix.

M. Guterres a également appelé à la «mise en œuvre intégrale de l'accord de paix», a précisé le texte.

Pour l'Agence pour la réincorporation et la normalisation (ARN), quelque 13.022 anciens guérilleros des ex-Farc ont adhéré au processus de paix, dont 3.112 suivent leur réinsertion sociale et économique dans des «espaces territoriaux de formation et de réincorporation» (ETCR selon le sigle espagnol).

En vertu de l'accord de paix de 2016, l'ex-guérilla des Farc a démissionné ses combattants et abandonné l'action armée en se transformant en parti politique actuellement représenté par 10 membres aux deux chambres du Parlement.

CHILI/CHANGEMENT CLIMATIQUE : Coup d'envoi des activités de l'Agenda social de la COP 25

Le coup d'envoi des activités marquant le lancement de l'Agenda social du Sommet mondial de l'ONU sur les changements climatiques, COP25 sera donné samedi à la Plaza de Armas de la Serena dans le nord du Chili, a annoncé le ministère de l'Environnement.

Plus de plus de 400 activités sont prévues à travers le Chili, via cet agenda social qui implique les citoyens dans l'action pour la lutte contre le changement climatique, souligne le ministère dans un communiqué, relayé par des médias.

L'idée est d'impliquer l'ensemble de la communauté, de familiariser les citoyens avec les enjeux de ce sommet mondial et d'adopter des mesures permettant de faire face au changement climatique.

L'objectif principal des Festivals COP25 est d'éduquer, de sensibiliser et d'impliquer les citoyens, avec une couverture nationale, en impliquant les régions sur des questions d'intérêt commun et régional, en particulier pour les gouvernements locaux et régionaux, les jeunes et les écoliers, la société civile, la communauté scientifique et universitaire ainsi que le secteur privé, relève le communiqué.

Début septembre, le président chilien Sebastián Piñera, a lancé l'Agenda social de la COP25 depuis le Parc de Cerrillos, le lieu même devant accueillir du 2 au 13 décembre la 25e Conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP25).

Cet agenda social qui vise notam-



ment à éduquer, sensibiliser et mobiliser la société civile, sera déployé dans tout le Chili à travers l'organisation de festivals familiaux d'innovation sociale et environnementale invitant toute personne à agir et à participer au changement pour le bien et la durabilité de la planète.

Les Conférences des Nations unies sur les changements climatiques découlent d'un processus initié par l'ONU en 1992 à la suite du Sommet de

Rio pour faire face au changement climatique.

Prévues par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 1992, les conférences prennent la forme d'une suite de Conférences des parties (ou COP pour Conference of the Parties) organisées chaque année depuis 1995.

Le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris ont été négociés pendant ces conférences.

FRANCE: Incidents en province lors de manifestations des «gilets jaunes»

Des manifestations de «gilets jaunes», en fronde depuis dix mois contre la politique sociale et fiscale du gouvernement français, ont été marquées samedi par des incidents à Amiens (nord), Besançon (est) et Toulouse (sud), conduisant à des interpellations.

A Amiens, la police a été la cible de jets de bâtons et de pierre et a répliqué avec des gaz lacrymogènes.

Le cortège, de «450 personnes dont 30 Black Blocs», selon la préfecture, s'était élané sur l'itinéraire autorisé autour du centre-ville avec comme mot d'ordre d'«aller chercher» le président Emmanuel Macron, qui a grandi dans cette ville.

Certains Black Blocs s'en sont également pris à un McDonald's, au bout du



parcours. D'après la préfecture, 9 interpellations ont eu lieu.

Deux membres des forces de l'ordre ont été blessés «par des jets de pavés».

A Besançon, cinq personnes ont été interpellées

en marge d'une manifestation ayant réuni 500 personnes et où «un noyau dur d'une centaine de «gilets jaunes» s'en est pris à coups de barre de fer» à un échafaudage installé sur la façade de la préfecture.

Les forces de l'ordre ont

fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants.

Environ «50 à 60» personnes ont ensuite tenté d'investir la gare de Besançon, qui avait été fermée, mais ont pu être stoppés «sans heurts» par les forces de l'ordre.

A Toulouse, l'un des bastions du mouvement, plusieurs centaines de manifestants ont défilé dans le centre-ville.

La tension est brièvement montée quand des policiers ont chargé la foule avant de faire usage de gaz lacrymogènes.

Trois policiers ont été légèrement blessés, selon un bilan provisoire.

La préfecture a recensé une interpellation pour «outrage», mais pas de dégradations.

MEXIQUE: Un narcotrafiquant tué pendant une interview avec un journaliste

Un trafiquant de drogue présumé a été tué par balle dans le nord du Mexique alors qu'il donnait une interview à un journaliste américain travaillant pour la chaîne National Geographic, qui a lui-même été blessé, ont annoncé samedi les autorités locales.

L'attaque s'est produite vendredi soir dans un quartier populaire de Ciudad Juarez, une ville à la criminalité galopante de l'Etat de Chihuahua près de la frontière américaine.

«Un trafiquant de drogue présumé a été tué alors qu'il était apparemment en train d'être interviewé par

une équipe de télévision. Des hommes armés d'une bande rivale sont arrivés et ont fait feu», a annoncé le parquet de Chihuahua dans un communiqué. «Le journaliste a été transféré dans un hôpital de la ville où il est traité pour une blessure par balle à la jambe», a-t-il précisé.

Samedi matin, les autres membres de l'équipe de tournage, dont la nationalité n'a pas été précisée, ont été rapatriés aux Etats-Unis.

Le Mexique fait partie des pays les plus dangereux pour la presse, avec une centaine de journalistes tués depuis 2000 sur fond de violences



liées au trafic de drogue et à la corruption politique.

SANTÉ: Programme prometteur pour l'élargissement des transplantations de cellules souches en 2020

Le Directeur de l'Agence nationale des greffes (ANG), Mohamed Bourahla a annoncé, samedi à Alger, l'élaboration d'un programme prometteur pour l'élargissement des transplantations de cellules souches au niveau des services d'hématologie-greffe au sein des CHU disposant de matériels nécessaires pour ce type d'intervention.

Intervenant en marge des 2e Journées nationales Greffe de cellules souches hématopoïétiques (GSH), M. Bourahla a précisé que «les opérations de prélèvement de cellules sur le malade lui-même et leur réimplantation «autogreffe» s'étendent de plus en plus, notamment avec l'ouverture de 6 nouveaux centres, ce qui permettra d'alléger la surcharge qui pesait sur le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, seul établissement à prendre en charge ce type d'opérations».

Selon le responsable, le greffe des cellules prélevées sur un proche, ou l'allogreffe, a été élargie vers le CHU d'Oran et le CHU de Batna.

Quant à l'autogreffe, M. Bourahla a indiqué que l'ANG œuvrait au «renforcement du maillage en charge de cette activité par la mise en service de nouvelles structures en 2020, à savoir les CHU de Sétif, de Tizi Ouzou et de Belabès».

Bénéficiant du soutien de la tutelle, l'ANG joue un rôle primordial dans la définition des projets et la sélection des CHU désirant rejoindre le réseau en matière de transplantation d'organes, en activité depuis 2017, elle accompagnera ces nouvelles structures en termes de formation et de soutien technique en coordination avec des experts, a-t-il soutenu.

Dans ce contexte, quelques 200 opérations d'autogreffe ont été enregistrées au 1er semestre de 2019, contre 100 seulement effectuées en 2018.

Le coordinateur du groupe algérien de travail sur la greffe de cel-



lules souches hématopoïétiques (GARGGSH), Pr. Malek Benakli a affirmé que les 2e journées nationales Greffe de CSH ont été axées sur «l'autogreffe, opération dans laquelle le greffon provient du sujet lui-même, eu égard au nombre important de services d'hématologie exerçant cette pratique», ajoutant que «quatre nouveaux centres spécialisés ont été ouverts à l'échelle nationale».

«L'autogreffe est beaucoup plus facile que l'allogreffe (greffe des cellules prélevées sur un proche), ce qui permet de faire profiter un maximum de patients», a indiqué Pr. Benakli, hématologue au CPMC.

La rencontre a été l'occasion de passer en revue l'activité des établissements activant dans ce domaine, a-t-il fait savoir, saluant le travail de l'Agence nationale des greffes (ANG) installée récemment, laquelle a contribué «au dévelop-

pement de cette pratique et à son élargissement à travers le territoire national».

Les spécialistes étrangers présents à cette journée scientifique ont présenté les modalités de prélèvement et de cryoconservation des cellules destinées essentiellement à la greffe de la moelle osseuse et des ganglions lymphatiques.

Le spécialiste a rappelé que le CPMC est le premier centre à utilisé cette pratique depuis 1998, suivi par le CHU d'Oran en 2019, puis l'Hôpital militaire régional universitaire d'Oran (HMRUO) en 2015.

Depuis 2018, d'autres centres ont adopté cette pratique, à savoir le centre anticancer (CAC) de Batna, le CHU de Tlemcen, le CAC de Blida, l'hôpital central de l'Armée de Aïn Naadja, CHU Isaad Hassani de Beni Messous (Alger).

Appel au dépistage précoce du glaucome

Le président de la société algérienne du glaucome (SAG), Pr. Jalal Aberkane, a appelé, samedi à Alger, à la nécessité d'effectuer un dépistage précoce du glaucome dès l'âge de 40 ans afin d'éviter une éventuelle perte de vue à l'avenir.

S'exprimant à l'APS en marge des travaux de la 10e édition du séminaire de la SAG, le spécialiste a mis l'accent sur la nécessité du dépistage précoce de la maladie «silencieuse et dangereuse» qui pourrait se transformer en une perte de vision en l'absence d'une prise en charge. Au menu de la rencontre, les différentes techniques utilisées en Algérie et les dernières avancées scientifiques en la matière, a-t-il ajouté.

Le glaucome est une maladie chronique qui atteint les personnes âgées leur causant une dégénérescence

du nerf optique qui entraîne une perte progressive de la vision.

S'agissant du traitement du glaucome, M. Aberkane a recommandé une des techniques réussies à laquelle le patient applique des gouttes avant de passer au laser puis finir avec une chirurgie.

Selon les chiffres du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, 4,5% des algériens souffrent du glaucome. Le taux est revu à la hausse en raison du taux croissant des personnes âgées. Les patients atteints de glaucome sont pris en charge dans les meilleures conditions par des spécialistes en ophtalmologie des deux secteurs étatique et privé, a-t-il mis en avant, rappelant la nécessité d'effectuer un dépistage précoce.

JIJEL : Hospitalisation de 23 enfants atteints de méningite

Vingt Trois enfants hospitalisés pour atteinte de méningite ont été enregistrés par le service pédiatrique de l'hôpital d'El Milia (52 km à l'Est de Jijel), a-t-on appris dimanche auprès du directeur de la santé par intérim, Ferhat Merabet.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que la wilaya de Jijel a enregistré durant la première semaine du mois d'octobre en cours plusieurs cas de cette pathologie virale, dont 5 cas au chef-lieu de wilaya, 8 à El Milia et 2 autres dans la commune de Tahir.

Selon le même responsable, la majorité des malades recensés a bénéficié des

soins médicaux nécessaires et a quitté les services hospitaliers à l'exception de l'hôpital Mentouri Bachir de la localité d'El Milia où se trouvent encore 23 enfants, tous âges confondus, admis entre la fin du mois de septembre dernier et le début du mois d'octobre en cours.

Il a affirmé à ce propos qu'une cellule de crise a été installée à l'hôpital d'El Milia pour suivre la situation et prendre en charge les procédures préventives par le biais de l'isolement des patients afin d'éviter la transmission de cette maladie, le contrôle intensif des enfants et le suivi de l'évolution de leur état de santé. De

son côté, Dr. Habiba Kassimi, inspectrice à la DSP a souligné que la méningite reste une maladie rare affectant les méninges (enveloppes de la moelle épinière et du cerveau) qui touche en particulier les enfants. Ses symptômes sont principalement une température élevée, une sensation de douleur à tête et des vomissements en plus d'autres symptômes tels que l'incapacité à supporter la lumière, a-t-elle indiqué. Chez les nourrissons, ajoute la même praticienne, il existe des symptômes supplémentaires tels que le refus de l'allaitement, des pleurs fréquents et une incapacité à bouger. Elle a

fait savoir, à cet effet, qu'il existe deux types de méningites, la méningite virale et la méningite bactérienne, qui selon elle, est la plus grave car touchant le cerveau et provoquant des complications de l'audition et même de la motricité.

A signaler que la wilaya de Jijel a enregistré 125 cas similaires depuis le début du mois de janvier 2019 jusqu'à la première semaine du mois d'octobre en cours, dont 67 cas sont dénombrés dans la localité d'El Milia, 34 dans la commune de Tahir en plus de 23 autres dans la ville de Jijel.

OUVERTURE DE NOUVELLES PHARMACIES À TIZI-OUZOU : Des professionnels pour le « respect de la réglementation »

Des pharmaciens ont organisé dimanche un rassemblement devant le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'appel du bureau local du Syndicat national des pharmaciens d'officines (SNAPO) pour exiger «le respect de la réglementation en vigueur dans l'octroi des autorisations pour l'implantation de nouvelles officines», a-t-on constaté.

A l'appel du syndicat, les pharmaciens rassemblés devant la cité administrative ont dénoncé «la politique de deux poids, deux mesures appliquée par l'administration locale dans l'octroi d'autorisations d'ouverture de pharmacies» et exigé «le respect de la réglementation en vigueur».

«Plusieurs pharmaciens ont bénéficié d'autorisations d'ouverture de la part de l'administration locale, représentée par la Direction de la santé et de la population (DSP), en infraction à la réglementation en vigueur régissant cette démarche, notamment, le respect de la distance réglementaire de 200 mètres entre deux pharmacies et du ratio d'une pharmacie pour 4500 à 5000 personnes exigé par le numerus clausus de la profession», a souligné Mouloud Smaili, responsable local du SNAPO.

«Il y a eu des ouvertures sans demande ni dossier soumis à la commission locale chargée de l'établissement de la carte sanitaire» au sein de laquelle siègent la DSP, le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) et le SNAPO, a-t-il relevé, citant l'exemple de deux pharmacies, l'une à Fréha et l'autre à Boghni (respectivement à 37 km à l'Est et 59 km au Sud de Tizi-Ouzou). S'agissant du cas de la pharmacie ouverte à Fréha, en mai 2017 sur décision de la DSP, M. Smaili a indiqué qu'elle s'est effectuée «en violation de la réglementation vu que le pharmacien, qui est classé 7ème sur la liste des pharmaciens en attente d'autorisation, n'est même pas inscrit au CNOP local et aucun dossier n'a été déposé au niveau de la commission locales».

Pour celle de Boghni, le responsable du SNAPO a évoqué «un fait inédit en Algérie avec l'ouverture d'une pharmacie à seulement quatre mètres d'une autre déjà existante faisant fi de tous les mécanismes et dispositions réglementaires régissant l'ouverture de nouvelles officines», assurant que son organisation a saisi à maintes reprises l'administration au niveau local et central sur ces cas.

Des pharmaciens présents sur place ont dénoncé une situation qui pénalise et le pharmacien et le malade, assurant que «la proximité entre deux pharmacies réduit leur marge de bénéfice» et, partant, ont-ils expliqué, (réduit) «leur capacité financière à se constituer des stocks et à assurer la disponibilité des médicaments», indiquant qu'actuellement la moyenne au niveau de la wilaya est d'un pharmacien pour 2 000 habitants au lieu de 4 000/4 500 exigé par le numerus clausus de la profession.

Contacté, le directeur local de la santé, Pr Abbes Ziri, a indiqué que «les cas soulevés sont d'anciens problèmes qui ont été résolus lors d'une réunion tripartite en janvier 2019 sanctionnée par un procès-verbal entre la DSP, CNOP et le SNAPO», et considéré que «la persistance de ce problème est une question de lobbying interne au sein du SNAPO».

Lors de la réunion, a indiqué le responsable local, «il avait été convenu du déplacement de la pharmacie Hamrani à Boghni à l'entrée de la ville avec l'accord des trois parties et la fermeture de celle de Fréha», avant de souligner que «l'application sur le terrain de cette décision de fermeture ne relève pas des compétences de la DSP».

RÉGIMES

Les pièges à éviter

L'arrivée du printemps coïncide bien souvent avec le grand retour des régimes amaigrissants. Il n'y a qu'à jeter un œil aux Unes des magazines féminins pour s'en apercevoir. Tous rivalisent d'imagination pour proposer LE régime le plus efficace pour retrouver la ligne avant l'été. Quelques conseils et précautions d'usage histoire de ne pas vous laisser piéger...

On ne se lance pas dans un régime sur un coup de tête ! C'est une affaire de professionnel ! Autrement dit, seul un médecin-nutritionniste ou un diététicien saura vous accompagner. Il trouvera la stratégie adaptée qui sur-tout, préservera votre santé. En somme, il s'agit de maigrir intelligemment ! Mais comment ?

De nombreux régimes ont déjà vu le jour et d'autres sont déjà en préparation. Mais aucun ne remettra en cause un principe fondamental : pour perdre du poids, l'apport énergétique doit être inférieur aux dépenses énergétiques. Par ailleurs lorsqu'on fait le bilan de la perte de poids, aucun régime ne s'avère supérieur aux autres.

En novembre 2010, l'Agence nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) avait publié un « rapport d'expertise sur l'évaluation des risques liés aux pratiques alimentaires d'amaigrissement. » « Atkins », « Californien », « Detox », « Cohen », « Dukkan », « Fricke », « Mayo », « Montignac », « Ornish », « Weight Watchers », « Zone ». Les auteurs avaient ainsi décrit ces régimes et bien d'autres.

D'une manière générale, l'analyse des données scientifiques avait mis en évidence des « effets néfastes sur le fonctionnement du corps et notamment pour les os, le cœur et les reins. Ainsi que des perturbations psychologiques, notamment des troubles du comportement alimentaire ».

Être accompagné

Les auteurs évoquaient ainsi une diminution moyenne de 1% à 2% de la densité minérale osseuse pour une perte de poids de 10%. Ce n'est pas tout. Les régimes hypocaloriques « peuvent induire de façon aiguë un risque de mort subite en lien avec des troubles du rythme cardiaque ». Ils provoqueraient aussi des inflammations au niveau hépatique. Pas moins ! Les hyperprotéiques non caloriques ? Ils pourraient affecter la fonction rénale.

Selon les auteurs, « plus on fait de régimes plus on favorise la reprise pondérale, à fortiori, en l'absence d'activité physique ».

Celle-ci constitue un « facteur essentiel de stabilisation du poids ». Au final, la reprise pondérale concernerait « 80% des sujets après un an et cette proportion augmente avec le temps ». Et les échecs à répétition sont autant de facteurs de risque « de dépression et de perte d'estime de soi ».

À l'époque l'ANSES estimait que la recherche de perte de poids par des mesures alimentaires ne peut être justifiée que par un excès pondéral effectif. Autrement dit, en présence d'un Indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 30. Cette démarche doit en outre faire l'objet d'une prise en charge par des spécialistes – médecins nutritionnistes, diététiciens – qui seront à même de proposer le régime correspondant le mieux aux caractéristiques de la personne.

Monodiètes, régimes dissociés, protéinés...

Petit panorama critique, et non exhaustif, de quelques régimes de rêve qui peuvent tourner au cauchemar :

- **La Cure Ananas et autres « monodiètes ».** Les régimes basés sur un nombre restreint d'aliments sont franchement dangereux, car ils conduisent inévitablement à plusieurs carences nutritionnelles. A propos du mythe de l'ananas soulignons que la bromélaïne, une enzyme qu'il contient, ne dégrade pas les graisses mais bien les protéines. Et donc la masse musculaire ;

- **Les régimes dissociés.** La dissociation consiste à ne pas ingérer ensemble certains aliments (par exemple viande et fromages de terre, pain et fromages). Ils peuvent donner des résultats en termes de perte de poids, pas par la magie de la dissociation, mais simplement parce que l'apport énergétique a été réduit ;

- **Le régime Atkins.** Tous les glu-

cides en sont exclus. Vous pouvez manger sans restriction des aliments gras et riches en protéines. Très séduisant, en particulier pour les hommes, il est beaucoup trop gras et plusieurs études suggèrent qu'il a un impact négatif sur le taux de mauvais cholestérol. De quoi menacer la santé cardiaque ;

- **Le régime Montignac.** Un bel exemple du marketing des régimes. Proche des régimes dissociés, il évite de mélanger les graisses et les sucres. Efficace les premières semaines, il devient vite monotone et véhicule des idées fausses, car il prohibe carrément certains aliments comme les féculents raffinés (pain blanc, pommes de terre, sucre, etc.) et les produits laitiers... Son approche catégorique, quasiment doctrinale, n'est sans doute pas étrangère à la mauvaise presse (injustifiée) des féculents ;

- **Les diètes protéinées.** Elles sont redoutablement efficaces en peu de temps, mais qui de plus normal ? On s'inflige une restriction calorique drastique (moins de 1 000 kcal, alors qu'on en dépense environ 2 000 par jour). Très violent, ce programme doit être réservé aux personnes obèses, sous contrôle médical et pour une durée limitée. Son principal problème : dès l'arrêt du régime, les kilos reviennent souvent au galop...

Le bon régime, c'est quoi ?

Perdre du poids n'a d'intérêt pour la santé que si les kilos perdus ne reviennent pas immédiatement. En effet, les cycles successifs de perte et de reprise de poids – le fameux phénomène du yo-yo – entraînent généralement une augmentation progressive du poids moyen. Les kilos

perdus lentement sont donc ceux qui risquent de revenir le moins rapidement. Car si maigrir est une chose, encore faut-il pouvoir maintenir le résultat obtenu.

C'est bien souvent là que ça cale : il est difficile de se mettre à un régime pendant toute sa vie. Le régime peut être considéré comme une phase d'attaque ; il doit montrer que l'on peut perdre du poids en modifiant son alimentation. Vient ensuite la phase de stabilisation. Celle-ci implique une modification des habitudes alimentaires, non pas en se privant de tout, mais en apprenant à manger autrement.

Pour perdre, sans douleur, 2 à 3 kilos par mois, les professionnels nous proposent généralement un régime proche de 1 500 calories éventuellement précédé d'une phase d'attaque plus sévère (sans descendre en dessous de 800 calories) pour les premiers jours.



Une pomme au go

Vous avez une fringale ? Buvez un grand verre d'eau et croquez utile. Carottes, chou-fleur, céleri carrement les mâchoires nerveuses tout en limitant les dégâts. Si cela ne suffit pas, prenez une pomme, une tartine avec un peu de fromage frais voire quelques fruits secs et/ou amandes. Si vous en avez vraiment envie, n'hésitez pas à croquer un petit carré de chocolat (noir de préfé-

rence). Quelques petits plaisirs bien répartis peuvent être de grande utilité pour vous permettre de maintenir le cap !

De nombreux produits existent en version allégée ou « light ». Dans la plupart des cas, ils permettent de réduire l'apport énergétique par rapport à leurs cousins ordinaires. Mais attention ! Si les produits « light » peuvent être utiles, ils ne sont pas une garantie de perte de poids. L'usage d'un édulcorant dans le café ou le thé ne doit pas justifier la prise d'une pâtisserie ! Sauter un repas n'a jamais fait maigrir personne. Au contraire, l'organisme privé de nourriture aura tendance à récupérer amplement ses calories au cours des repas suivants. Faites donc 3 repas par jour, avec une collation en cours de



Quels aliments choisir ?



D'abord ceux qui donnent du volume, sans les laisser sécher. Ce sont les légumes cuits et les crudités. Les légumes peuvent être consommés à volonté. Ces aliments sont riches en eau et en nutriments protecteurs (vitamines, minéraux) et pauvres en énergie. A condition toutefois de ne pas les noyer sous une sauce grasse. Ils apportent du volume à l'assiette et remplissent de manière utile l'estomac.

Il importe aussi de privilégier les aliments peu gras :

- Beuf maigre, veau, filet ou carré de porc, volaille, jambon blanc. Évitez les charcuteries et les viandes hachées, ainsi que les préparations en sauce ;

- Tous les poissons, à l'exception des conserves à l'huile et des poissons panés frits ;

- Lait écrémé ou demi-écrémé et toute préparation à base de lait écrémé (crèmes desserts...), yaourt et fromages frais ou fondus maigres, fromages à moins de 25 % de matières grasses ;

- Tous les fruits, sauf les fruits oléagineux comme les noix, les noisettes ou encore les amandes ;

- Tous les légumes et à volonté ;
- Tous les pains, pâtes, riz, pommes de terre cuites à l'eau ou à la vapeur, légumes secs... Évitez bien sûr les fritures, les pâtisseries, les biscuits et les préparations en sauce.

L'eau, les boissons « light », les tisanes, le thé, le café, le potage et le bouillon ne menacent pas le bilan énergétique. Les boissons sucrées, le vin, la bière et l'alcool apportent, en revanche, des calories superflues et sans apport positif pour l'organisme.

Le savez-vous ? Les pains, les pâtes, le riz, les pommes de terre ne font pas grossir. Ils sont une excellente source d'amidon, et donc d'énergie. Le tout, c'est d'adapter les quantités consommées aux besoins énergétiques et surtout, d'éviter les préparations riches en graisses. Et dans le cas du pain, du riz et des pâtes, privilégiez les versions « complètes ».

HYPERTENSION

5 choses à savoir sur le sel

Selon certains chercheurs, la surconsommation de sel serait responsable de 75 000 accidents vasculaires chaque année. Et si on apprenait à connaître le sel pour mieux ménager nos artères ?

Le sel et le sodium c'est la même chose

Faux. Le sel est composé de sodium et de chlorure (son nom chimique est le chlorure de sodium). Mais en nutrition on trouve le sodium dans plusieurs autres composés comme le bicarbonate de soude, le glutamate, le nitrate de sodium... Tous ces additifs sont à ajouter à notre consommation quotidienne de sodium mais c'est quand même le sel qui compose 90% de cette consommation quotidienne.

Dans notre alimentation, le sel provient essentiellement des plats cuisinés

Vrai. Seuils 6% du sodium que nous absorbons chaque jour provient de la salière que vous posez sur la table. Ajoutez 5% avec le sel que vous ajoutez en cours de cuisson des aliments. Mais le reste, soit environ 77%, provient des plats déjà préparés ou consommés au restaurant.

Le moyen le plus simple de réduire votre consommation de sel est donc de préparer vous-même vos repas à partir d'aliments frais.



N'oubliez pas : plus on consomme de sel, plus notre tension artérielle est élevée. Et une tension artérielle trop élevée accroît le risque de maladies cardio-vasculaires ou d'infarctus.

C'est essentiellement pour bien faire fonctionner les muscles que notre corps a besoin de sel

Vrai. Mais pas uniquement. Notre corps a besoin de sel pour bien fonctionner : le sel régule la tension artérielle et l'équilibre des fluides dans notre corps. Mais il aide aussi les muscles et le système ner-

veux à bien fonctionner.

Mais il ne faut quand même pas en abuser. Selon les recommandations des médecins, notre corps a idéalement besoin de 2300 mg de sodium chaque jour pour bien fonctionner.

C'est-à-dire un volume qui correspond à environ une cuillère à café.

Les plus de 50 ans doivent limiter leur consommation quotidienne de sel

Vrai. Certains personnes font partie de groupes « à risque » en matière d'hypertension :

les personnes de plus de 50 ans mais aussi, celles qui souffrent d'une maladie rénale ou de diabète. Pour toutes ces personnes dites « à risque », la consommation de sodium quotidienne ne doit pas dépasser 1500 mg.

Attention à certains aliments riches en sodium dont on ne se méfie pas assez : les soupes préparées, les sauces tomates toutes trétes (une boîte de sauce contient 1284 mg de sodium), le pain, la farine pour pâtisserie (qui contient du bicarbonate de soude), les légumes en conserve... et la charcuterie, bien sûr.

Il faut au moins 2 mois pour apprendre à manger quasiment sans sel

Vrai. Passer à un régime pauvre en sodium ne se fait pas du jour au lendemain. Le goût du sel est quelque chose que nous avons acquis lorsque nous étions enfant.

Après des années de consommation d'aliments salés, il est normal qu'il faille faire un effort pour ré-éduquer notre palais. Selon les experts, cela peut prendre entre 8 et 12 semaines.

Maladie de Lyme : Quand les tiques attaquent...

« Ce n'est pas la petite bête qui va manger la grosse... » Cette expression populaire si elle comporte une part de vérité comme souvent, ne prend pas en compte certaines situations banales en apparence, mais aux risques méconnus. Laurent, 54 ans, l'a appris à ses dépens. Partant faire son footing dans la campagne bretonne, il ne se doutait pas qu'il serait mordu puis sérieusement infecté, par une bestiole d'à peine... 3 mm. Témoignage. Ce jour-là donc, Laurent part courir en short, dans un sous-bois du nord de la Bretagne. Pr

« Ça va vraiment la jungle angevine, donc... » Les jours suivants, j'ai senti comme une morsure très localisée à l'arrière du genou » explique-t-il. « Sur le coup, je n'y ai pas prêté attention ». Ce n'est que trois jours plus tard que notre cœurure la remarque. C'est en réalité une « laine tique, dont le corps commença à être gorgé de sang ». Prudent, il rend visite à un pharmacien qui lui donne le bon conseil : aller voir son médecin ou se rendre aux urgences pour faire retirer l'intruse.

Des courbatures et de la fièvre...

Quelques jours plus tard, Laurent se plaint de symptômes fortement évocateurs de la grippe. « J'ai commencé à ressentir des courbatures et de la fièvre, au point de rester alité. Puis des douleurs articulaires sont apparues aux bras, aux genoux. Mes doigts étaient comme paralysés

». Le diagnostic est rapidement posé. La petite bête était en fait porteuse de *Borrelia burgdorferi*, une bactérie à l'origine de la Maladie de Lyme.

Trois phases d'évolution

Selon l'Institut Pasteur, « l'évolution clinique, en l'absence de traitement, comporte trois stades. Le premier se caractérise par une inflammation de la peau, véritable marqueur de la maladie. Puis au cours d'un second stade, peuvent apparaître des manifestations neurologiques, rhumatologiques ou plus rarement des manifestations cardiaques, ophtalmiques ou cutanées. Au troisième stade, plus tardif, ces manifestations sont aggravées ».

Mieux vaut prévenir...

Un traitement antibiotique a rapidement remis Laurent sur pieds. Mais il n'en va pas toujours ainsi. Selon les patients, les premiers symptômes peuvent apparaître plus tardivement. Et dans ces cas, la mise en œuvre du traitement sera retardée... et les complications favorisées. Cette mésaventure, notre cœurure aurait pu l'éviter. Pour prévenir la maladie de Lyme, il convient en premier lieu de retirer la tique le plus vite possible. En général, dans les 36 heures suivant la morsure. Pour cela : - Évitez d'appliquer un produit comme de l'alcool ou de l'éther. Vous risqueriez de faire régurgiter ses toxines par la tique, ce qui augmenterait le risque d'infection



- Munissez-vous d'un tire-tique, que vous trouverez en pharmacie ;

- Ensuite seulement, vous pourrez désinfecter le site de la morsure à l'alcool. Vous devez également penser prévention, avant même de commencer votre balade en forêt.

Portez des vêtements couvrants de couleur claire. Ils ne sont évidemment pas plus protecteurs mais... ils vous permettent de repérer plus facilement les bestioles en cas d'attaque. Utilisez un répulsif. Enfin au retour de promenade, inspectez-vous minutieusement. Et faites-vous aider s'il le faut pour inspecter les endroits que vous ne pouvez voir facilement : les aisselles, le pli des genoux, l'aîne.

tinée et une autre vers quatre heures. Surtout ne lutez pas le petit déjeuner : c'est lui qui vous procure votre énergie pour la matinée et permet ainsi mieux contrôler les fringales. Pour les repas suivants, posez-vous d'abord la question de savoir quel légume vous allez consommer. Choisissez ensuite un féculent (pomme de terre, pâtes, riz, pain, quinoa...) et enfin la source de protéines : poisson, viande ou substitut de viande, œufs, fromages... Et la cuisson ? Les techniques de cuisson plus indiquées sont celles qui ne nécessitent pas beaucoup de matières grasses : cuisson à la vapeur ou à l'eau, au court-bouillon, au four, au grill, en papillote, sur une poêle anti-adhésive ou au micro-

MAURICE: Les élections législatives fixées au 7 novembre

Les élections législatives à l'île Maurice ont été fixées au 7 novembre, a annoncé dimanche le Premier ministre Pravind Kumar Jugnauth, appelant l'actuel président de l'Assemblée nationale à la dissoudre. Les élections législatives déboucheront sur une Assemblée de 70 députés ayant un mandat de 5 ans et devront mener à la formation d'une coalition majoritaire de plusieurs partis —sauf si un parti obtient à lui seul la majorité et décide de gouverner seul—, qui nommera le Premier ministre. Les élections précédentes, en décembre 2014, avaient mené à la formation de la coalition Lepep (Le peuple en créole), emmenée par le Mouvement socialiste militant (MSM) du Premier ministre. L'actuel chef de gouvernement, Pravind Jugnauth, avait succédé en 2017 à son père Anerood Jugnauth, un cacique de la vie politique mauricienne qui avait démissionné à l'âge de 86 ans.

L'opposition avait à l'époque réclamé la tenue de nouvelles élections, mais l'Assemblée a finalement été au terme de son mandat.

«Je remercie la population de nous avoir fait confiance lors des élections organisées en décembre 2014», a déclaré le Premier ministre Pravind Jugnauth, dans une déclaration à la radio nationale, en annonçant la date des élections, ainsi que la date limite pour les inscriptions des candidats, le 22 octobre.

«C'est avec un sens du devoir accompli que je me présente devant la population de la République pour l'informer qu'aujourd'hui, selon les provisions de notre Constitution, j'ai demandé au président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale», a-t-il ajouté.

L'île Maurice, une démocratie stable de l'océan Indien comptant environ 1,3 million d'habitants, a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1968. Son économie est basée sur le tourisme, les services financiers et les exportations de sucre et de textiles. L'île Maurice a un président dont les fonctions sont largement symboliques.

ONU - CAMEROUN: Le SG de l'ONU «encourage» le Cameroun à poursuivre les «mesures de confiance»

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, «encourage» le Cameroun à poursuivre les mesures de confiance et de réconciliation, dans un communiqué publié après la libération samedi du principal opposant dans le pays, Maurice Kamto. En se félicitant de cette décision du président Paul Biya, ainsi que de la remise en liberté de 102 membres de son parti Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), Antonio Guterres indique avoir aussi pris «note de la libération de 333 prisonniers détenus en relation avec la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest». «Le secrétaire général se félicite également de la tenue du dialogue national» et pousse à ce qu'il bénéficie d'un «suivi effectif», précise son communiqué en rappelant que les Nations unies restent disponibles pour aider les autorités et le peuple camerounais à cet égard. Maurice Kamto, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2018, a été libéré samedi à Yaoundé après neuf mois de prison. Il avait été arrêté fin janvier avec des centaines de ses partisans à la suite de manifestations pacifiques organisées pour protester contre les résultats de la présidentielle.

Le Cameroun, pays perçu pendant des années comme un relatif havre de paix en Afrique centrale, est confronté aujourd'hui à de multiples crises.

Le nord du pays est sous la menace du groupe terroriste nigérian Boko Haram. Dans deux régions au nord-ouest et sud-ouest peuplées principalement par la minorité anglophone, des combats et exactions entre groupes armés indépendantistes et militaires ont fait depuis deux ans environ 3.000 morts, selon des ONG.

TUNIS - LÉGISLATIVES: Le scrutin se déroule de manière fluide, quelques dizaines d'infractions enregistrées

Le réseau tunisien «Mourakiboun» a considéré hier que l'opération de vote pour les élections législatives, se déroule de «manière fluide, dans le respect de toutes les procédures en vigueur», relevant que quelques dizaines d'infractions relatives à la poursuite des campagnes électorales à proximité des centres de vote, ont été enregistrées.

Tenant une conférence de presse dans la capitale, Tunis, le président de ce réseau, Mohamed Marzouk, cité par l'Agence TAP, a affirmé que «98% des bureaux de vote, ont ouvert à 7h30 du matin et 2% seulement à 8h15».

De même, les observateurs de «Mourakiboun» (3500 observateurs répartis dans 1001 bureaux de vote), ont constaté que 99% des membres des bureaux de vote étaient présents en permanence, alors que 3 membres ou plus l'ont été seulement, lors du démarrage de l'opération électorale.

M. Marzouk a précisé que 36% du nombre global des membres du bureau de vote, sont des femmes, alors que 25% de ces bureaux sont formés entièrement, de femmes.

Répondant à une question de l'Agence TAP, sur la détection de certaines infractions aux premières heures de l'opération de vote, M. Marzouk a indiqué que «de graves infractions ont été enregistrées puisque le chef du bureau de vote de Sbeitla (gouvernorat de Kasserine) a continué de faire campagne pour l'une des listes candidates».

De même, une infraction a été détectée au centre de vote à la Cité El Khadra dans la capitale, étant donné que plusieurs agents de l'ISIE ne portaient pas de badges».

Commentant le climat dans lequel s'est déroulé la campagne pour les élections législatives, il l'a qualifié de «terne», puisque la polémique ayant accompagné la présidentielle anticipée, a impacté la campagne des législatives. A noter que le réseau



«Mourakiboun» annoncera demain lundi 7 octobre, les résultats préliminaires des élections législatives sur la base d'un tri rapide des voix.

Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes, dimanche matin, pour ces élections législatives lors desquelles les électeurs auront à renouveler les députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement), une semaine avant le second tour de la présidentielle fixé pour le 13 octobre.

Quelque sept millions d'électeurs, dont 1885000 nouveaux inscrits, sont appelés aux urnes jusqu'à 18h00 (17h00 GMT). Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes à 8h00 locale.

Les Tunisiens de l'étranger ont commencé à voter dès vendredi, et

samedi à 14h. Ces derniers continuent à voter aussi dimanche.

Plus de 15 000 candidats représentant plus de 1500 listes, entre partisans, indépendantes et de coalition se disputent 217 sièges, dans un Parlement jusque-là dominé par le parti d'Ennahdha, qui avait fait alliance avec le principal parti du centre, Nidaa Tounes.

Pour rappel, la campagne électorale pour les législatives, les troisièmes du genre depuis la révolution du jasmin en 2011, s'est prolongée sur 21 jours dans une ambiance tiède.

Son démarrage le 14 septembre dernier a coïncidé avec le jour du silence électoral pour l'élection présidentielle dans son premier tour.

Le taux de participation des Tunisiens à l'étranger n'a pas dépassé 9 %

Le taux de participation des Tunisiens à l'étranger aux législatives est estimé à 8,6 %, à indiqué dimanche, Anis Jarbouii, membre de l'Instance électorale tunisienne (ISIE).

Il a ajouté, dans une déclaration de presse au Palais des Congrès à Tunis, qu'à l'intérieur du territoire tunisien une légère affluence a été constatée dans les bureaux de vote, trois heures après leur ouverture», prévoyant «une participation encourageante».

M. Jarbouii, cité par l'Agence TAP, a rappelé que «118 mille personnes, observateurs tunisiens et étrangers et représentants de par-

tis politiques, suivent de près le déroulement du scrutin».

«Cinquante six agents de l'ISIE assurent le bon déroulement de l'opération électorale», a-t-il ajouté, précisant que «tout le matériel électoral a été distribué par les Unités de l'Armée nationale aux centres et bureaux de vote et que les urnes restent sous la protection de l'armée jusqu'à la fin des recours».

Les résultats seront proclamés mardi tard dans la soirée ou mercredi matin, selon la même source.

Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes, dimanche matin, pour ces élections législatives lors

desquelles les électeurs auront à renouveler les députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement), une semaine avant le second tour de la présidentielle fixé pour le 13 octobre.

Quelque sept millions d'électeurs, dont 1885000 nouveaux inscrits, sont appelés aux urnes jusqu'à 18h00 (17h00 GMT).

Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes à 8h00 locale.

Les Tunisiens de l'étranger ont commencé à voter dès vendredi, et samedi à 14h.

Ces derniers continuent à voter aussi dimanche. Plus de 15 000 candidats repré-

sentant plus de 1500 listes, entre partisans, indépendantes et de coalition se disputent 217 sièges, dans un Parlement jusque-là dominé par le parti d'Ennahdha, qui avait fait alliance avec le principal parti du centre, Nidaa Tounes.

Pour rappel, la campagne électorale pour les législatives, les troisièmes du genre depuis la révolution du jasmin en 2011, s'est prolongée sur 21 jours dans une ambiance tiède.

Son démarrage le 14 septembre dernier a coïncidé avec le jour du silence électoral pour l'élection présidentielle dans son premier tour.

BURKINA FASO: Une vingtaine de morts dans une attaque contre un site minier dans le nord

Au moins une vingtaine de personnes ont été tuées dans une attaque sur le site minier artisanal de Dolmané, situé dans la province burkinabé du Soum (nord), ont indiqué dimanche des sources sécuritaires.

«Vendredi soir, des individus armés non identifiés ont fait irruption sur le site minier où travaillent plusieurs villageois. Ils ont tiré sur la foule. Près de 20 personnes ont été tuées», selon une

source sécuritaire. Un élu local contacté a confirmé cette attaque, sans donner plus de précisions sur son bilan. Les autorités n'ont pas encore réagi à cette attaque. Depuis avril 2015, le Burkina Faso est confronté à une recrudescence d'attaques terroristes, qui a fait à ce jour plus de 500 morts et des milliers de déplacés.

La situation sécuritaire du pays s'est récemment fortement dégradée,

notamment dans le centre-nord du pays, où une trentaine de personnes ont été tuées en une semaine, provoquant un déplacement massif des habitants vers la ville de Kongoussi.

Depuis janvier 2019, avec la multiplication des opérations antiterroristes de l'armée, plusieurs provinces du Burkina Faso sont placées sous état d'urgence ou sous couvre-feu.

IRAK: Près de 100 morts en cinq jours, l'ONU appelle à la fin des violences

Les Nations unies ont appelé samedi à la fin des violences en Irak, au cinquième jour d'un mouvement de contestation marqué par la mort de près de 100 personnes, en grande majorité des manifestants, et qui réclame le départ du gouvernement accusé de corruption.

De nouvelles manifestations ont eu lieu dans l'après-midi et en soirée dans différents quartiers de Bagdad et dans des villes du sud du pays.

«Cinq jours de morts et de blessés (...) Il faut que ça cesse (...) J'appelle toutes les parties à s'arrêter et à réfléchir», a écrit Jeanine Hennis-Plasschaert, cheffe de la mission de l'ONU en Irak, sur Twitter.

«Ceux qui sont responsables des violences doivent rendre des comptes», a-t-elle ajouté.

Selon un dernier bilan de la commission gouvernementale des droits de l'Homme irakienne, la



mort de cinq nouveaux manifestants porte à 99 le nombre de personnes tuées en cinq jours, en grande

majorité des protestataires. Environ 4.000 personnes ont été blessées.

La plupart des manifes-

tants tués l'ont été par balles, selon des sources médicales, qui avaient indiqué vendredi que six policiers étaient morts depuis le début des manifestations.

Né d'appels sur les réseaux sociaux, le mouvement de contestation proteste contre la corruption, le chômage et la déliquescence des services publics dans un pays en pénurie chronique d'électricité et d'eau potable, et sorti fin 2017 --avec la proclamation de la victoire sur le groupe terroriste «Etat islamique» (EI/Daech)-- de près de quatre décennies de conflits.

UKRAINE: Manifestation contre une «autonomie accrue» des territoires séparatistes



Des milliers de manifestants se sont réunies dimanche dans le centre de Kiev pour protester contre une «autonomie accrue» des territoires séparatistes, qui pourrait être accordée dans le cadre des efforts de paix prônés par le président Volodymyr Zelensky, ont rapporté des médias.

Entre 4.000 et 5.000 se sont réunis sur la place du Maïdan à Kiev, selon la police, en chantant des slogans hostiles à M. Zelensky.

Au point mort depuis des années, le processus de paix dans l'est de l'Ukraine, où forces ukrainiennes et séparatistes de l'Est s'opposent dans une guerre qui a fait près de 13.000 morts depuis 2014, a connu ces derniers mois de timides avancées.

L'élection en avril de M. Zelensky, un acteur novice en politique, à la présidence, a permis une reprise du dialogue avec la Russie, qui a débouché en septembre sur un important échange de prisonniers.

Nouveau petit pas en avant, une délégation ukrainienne a paraphé mardi un document traitant de l'autonomie future des régions séparatistes, un sujet explosif en Ukraine et considéré comme une concession inacceptable notamment par les nationalistes et les organisations paramilitaires.

Le conflit dans l'Est de l'Ukraine est en grande partie gelé depuis la signature d'accords de paix à Minsk en 2015, malgré des flambées de violences sporadiques.

Le volet politique de ces accords, qui comprend notamment un statut spécial pour les territoires séparatistes de l'est, n'a jamais été appliqué.

Ce statut spécial pourrait faire l'objet de négociations lors d'un prochain sommet entre les présidents ukrainien et russe, sous la médiation de Paris et Berlin. Aucune date pour ce sommet, attendu depuis septembre, n'a été annoncée.

IRAN: L'Iran exhorte les signataires du JCPOA à œuvrer à la protection de ses intérêts nucléaires

L'Iran exhorte les signataires de l'accord sur le programme nucléaire iranien de 2015, baptisé JCPOA, à œuvrer à la protection de ses intérêts nucléaires, a déclaré dimanche Behrouz Kamalvandi, porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA).

«L'Iran continuera de réduire ses engagements» envers l'accord si les parties encore signataires ne l'aident pas à en tirer profit, a-t-il indiqué, cité par l'agence de presse IRNA.

M. Kamalvandi a expliqué que la réduction par Téhéran de ses engagements envers le JCPOA constituait une réaction à la décision des Etats-Unis de se retirer en mai 2018 de cet accord signé en juillet 2015 à Vienne. «Si les intérêts iraniens sont pris en compte, alors l'Iran sera prêt à respecter de nouveau ses engagements», a assuré M. Kamalvandi. Dans le cas contraire, il a assuré que son pays réduira à nouveau ses engagements envers le JCPOA. Après le retrait américain de cet accord et le rétablissement par Washington de sanctions économiques, l'Iran a progressivement dépassé son stock maximal autorisé d'uranium enrichi, accru le taux d'enrichissement de cet uranium et mis en route des centrifugeuses avancées.

APS

CHINE: Tollé après une agression filmée d'un employé chinois par un manifestant à Hong Kong

Une vidéo filmée par des journalistes montrant l'agression à Hong Kong d'un employé de bureau chinois par un manifestant «pro-démocratie» a suscité un tollé sur les réseaux sociaux chinois.

«Comment peut-on le frapper au point de faire perdre ses lunettes, simplement parce qu'il parle mandarin et pense que «Nous sommes tous chinois?»», s'interroge sur Weibo un internaute se faisant appeler Aubrey. L'agression, dont on ignore l'origine, date de vendredi.

Des vidéos tournées par des journalistes et des manifestants montrent un homme en chemise blanche se faire frapper au visage plusieurs fois par un homme tout de noir vêtu et masqué, devant l'entrée d'une agence de JPMorgan dans un quar-

tier commerçant de Hong Kong.

Bloomberg News a rapporté que la victime était un employé de la banque américaine, qui a de son côté annoncé dans une note interne à son personnel des mesures pour renforcer la sécurité de ses bureaux.

Les vidéos montrent l'homme, qui parle mandarin, entouré de photographes de presse alors que la foule crie: «Rentre en Chine continentale!». Il se fraie alors un passage jusqu'à la porte du bâtiment et se retourne vers la foule en criant: «Nous sommes tous Chinois!». Peu après, un homme en noir arrive et lui assène plusieurs coups de poing au visage.

Les images ont fait le buzz sur les réseaux sociaux, où les informations sur la crise hongkongaise sont étroit-

tement contrôlées. Un commentaire sur Weibo qualifiant l'employé de «très courageux», avait été vu dimanche matin plus de 11,2 millions de fois, et «liké» 91.000 fois.

Certains internautes fustigent le comportement d'un photographe qui bloque la porte du bâtiment pour prendre une photo et empêche l'employé de rentrer se réfugier à l'intérieur.

Hong Kong traverse depuis juin sa pire crise politique depuis la rétrocession en 1997, avec des manifestations quasi-quotidiennes contre ce qu'ils appellent «un recul des libertés» et «une ingérence de plus en plus forte de Pékin» dans les affaires de sa région semi-autonome, et demander des «réformes démocratiques».

KOSOVO: Pristina organise ses quatrièmes législatives depuis sa proclamation d'indépendance en 2008

Le Kosovo organise dimanche ses quatrièmes législatives depuis sa proclamation d'indépendance en 2008, élisant ainsi les députés pour désigner les futurs dirigeants du pays.

Entamé à 05H00GMT (07H00 locales), le scrutin sera clos à 17H00 GMT (19H00 GMT), selon les médias.

Aucun parti ne devrait remporter la majorité absolue des 120 sièges.

Il faudra des jours, sinon des semaines, pour négocier une coalition.

Après le scrutin de 2018, les partis dirigés par les anciens «commandants» de la guérilla indépendantiste, étaient parvenus à taire leurs divergences pour se maintenir au pouvoir. En face, le centre droit (Ligue démocratique

du Kosovo) et la gauche nationaliste (Vetevendosje, Autodetermination) appellent au changement et laissent entendre qu'ils pourraient s'allier pour envoyer à la retraite les «combattants». Les 120.000 Serbes du Kosovo désignent 10 députés, qui disposent d'un veto sur les décisions d'ordre constitutionnel.

Force politique dominante dans la communauté, la Srpska Lista (Liste Serbe) est une émanation du parti au pouvoir en Serbie. Le président de la Serbie Aleksandar Vucic a appelé à voter Srpska Lista. Une situation que dénoncent ses adversaires, qui évoquent une atmosphère d'intimidation et de pression sur les

électeurs. Les «partis de la guerre», dirigés par les anciens commandants de la guérilla indépendantiste sont ainsi aux commandes du Kosovo depuis la déclaration d'indépendance. En 2018, ils avaient pu dissiper leurs divergences.

Cette fois, le PDK (Parti démocratique du Kosovo) du président Hashim Thaçi et l'AAK (Alliance pour l'avenir du Kosovo) du Premier ministre sortant Ramush Haradinaj sont divisés. Si aucun sondage fiable n'est publié, une coalition du centre droit (LDK, Ligue démocratique du Kosovo) et de la gauche nationaliste (Vetevendosje, Autodetermination) pourrait être en mesure de les

chasser du pouvoir, estiment les analystes. Leurs chefs de file, Vjosa Osmani, qui veut devenir la première femme à diriger le Kosovo, et Albin Kurti, l'ancien leader étudiant emprisonné par les Serbes, ont pour principal point commun leur hostilité aux «commandants».

Cela pourrait suffire à les convaincre de s'unir.

Vingt ans après la dernière des guerres ayant conduit à la désintégration de la Yougoslavie (1998-99, 13.000 morts), Belgrade ne reconnaît pas l'indépendance proclamée en 2008 par son ancienne province majoritairement peuplée d'Albanais.

Le veto de la Russie et de la Chine lui barre toute perspective de devenir membre de l'ONU.

TIC La 2^e édition du Digital Job Day samedi prochain à Alger

La 2^e édition du Digital Job Day, consacrée au recrutement pour les métiers du numérique, se tiendra samedi prochain au technoparc de Sidi Abdallah (Alger), a indiqué hier l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), organisatrice de l'évènement.

Organisé en partenariat avec le start up NetBeOpen Prime, le Digital Job Day sera une opportunité pour les jeunes de prendre connaissance des différentes offres d'emploi dans le domaine des technologies de l'information, de la communication et du numérique. «Cet évènement s'inscrit dans le cadre des activités de l'ANPT visant au développement des compétences nationales dans le domaine du numérique», ajoute l'agence dans un communiqué. Le Digital Job Day permettra aux demandeurs d'emplois de rencontrer les employeurs potentiels et de s'enquérir des besoins du marché afin de mieux s'y préparer et idéalement saisir une opportunité d'embauche, a-t-on relevé. Cette rencontre sera, également, marquée par plusieurs conférences, ateliers et coachings à l'issue desquels «les candidats récolteront de précieux



conseils qui pourront assurément augmenter leur employabilité», a-t-on affirmé.

La première édition de 2018 a accueilli une quarantaine d'entreprises, organisées pas moins de 90 coachings et ateliers et plus de 600 CV ont été déposés au terme de la journée, rappelle le communiqué.

L'ANPT est chargée d'ouvrir pour la mise en place d'un écosystème national permettant le développement et l'épanouissement de l'activité économique dans le secteur des technologies de l'information et de la communication dans le but «d'assurer une participation efficace dans l'économie nationale».

CHINE: Forte croissance de l'industrie manufacturière de haute technologie en août



L'industrie manufacturière de haute technologie en Chine a enregistré une croissance rapide en août, selon des données officielles.

La valeur ajoutée de la fabrication de haute technologie en août a augmenté de 6,1% sur un an, soit 1,7 point de pourcentage de plus que toutes les entreprises industrielles d'une taille supérieure à celle désignée, selon les données du Bureau d'Etat des statistiques (BES). L'industrie des équipements médicaux et de la fabrication d'appareils et d'instruments a progressé de 11,8%, soit 3 points de pour-

centage de plus qu'en juillet. Dans le même temps, le secteur de la fabrication de matériel informatique et de bureau a progressé de 4,5%, soit 1,2 point de pourcentage de plus que le mois précédent.

Le secteur des nouveaux produits industriels de haute technologie et à forte valeur ajoutée a enregistré une croissance élevée, indiquent les données du BES. Les imprimantes 3D ont connu une croissance de 152,9% en août, soit la progression la plus importante.

APS

PUBLICITÉ

R É P U B L I Q U E A L G É R I E N N E D É M O C R A T I Q U E E T P O P U L A I R E

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE M'SILA / DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
Numéro fiscal : 410006000028036

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N°10/2019

conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics la Direction des ressources en eau de la Wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence minimale paru dans les quotidiens nationaux: DK News du 21/08/2019 relatif à:

Projet : Réalisation de la conduite d'adduction à partir du forage Ouest
Ville pour le renforcement de l'AEP de Ain El Melh sur 5 km

A l'issue du jugement des offres du: 18/09/2019 le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

L'Entreprise	Numéro fiscal	Montant	Montant Après correction	Délai	Note Technique	O.B.S
SARL GLOB SAMI M'sila	001728056437046	21.666.330.00 DA	21.666.330.00 DA	30 Jours	63,00 pts	Moins d'avis parmi Les entreprises qualifiées techniquement

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 02 dho el hidja 1436 correspondant au 16/09/2015, portant réglementation des marchés les soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours au niveau la commission de wilaya des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (bomop) ou la presse, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de la direction au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats par écrit.

DK NEWS

Anep: 1916021218 du 07/10/2019

R É P U B L I Q U E A L G É R I E N N E D É M O C R A T I Q U E E T P O P U L A I R E

MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIER
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION WILAYA D'ADRAR
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TIMIMOUN

AVIS DE RECRUTEMENT

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nbre de poste	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin généraliste de santé public	Concours sur titre	Diplôme de docteur en médecine général	07	EPH TIMIMOUN	
Attache publique de laboratoire desanté	Concours sur titre	Diplôme de Technicien supérieur en labo maintenance	04	EPH TIMIMOUN	

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite de participation.
- Fiche de renseignement
- Deux (02) photos d'identité.
- Une copie certifiée conforme à l'original u diplôme.
- Une copie certifiée conforme à l'original de document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Une photocopie de la carte d'identité nationale.
- Extrait du casier judiciaire n°03 en cours validité.

- Les attestations de travail précisant l'expérience visées par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Tout le document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme dans la spécialité, le cas échéant.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle, accompagnée aux contras, le cas échéant.
- Une copie certifiée conforme à l'original d'relevé de notes d'étude.
- Les certificats médicaux (médecine générales et pneumo-htisiologie).
- Certificat de Résidence.

Le dossier doit être déposé au niveau de la direction de l'E.P.H.Timimoun dans un délai (15) jours. Jours de travail à compter de la date de parution de cet avis dans les quotidiennes nationales.

- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai d'inscription ne sera pas pris en considération.

DK NEWS

Anep: 1916021433 du 07/10/2019

MUSIQUE

Baisser de rideau, à Alger, sur la Première rencontre de musique andalouse, «Senâa»

La Première rencontre de musique andalouse de style Senâa a pris fin, samedi soir à Alger, avec un concert animé par Nouredine Saoudi et une fusion entre l'Ensemble régional du genre, et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigée dans des atmosphères conviviales, par le jeune maestro Lotfi Saldi.

Accueillie à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessal, la Première rencontre de musique andalouse, dédiée au genre Senâa sous l'intitulé de «Témoignages», entre dans le cadre du programme régulier de l'Opéra d'Alger qui œuvre, entre autre, à la «Préservation et à la socialisation de la mémoire culturelle et musicale andalouse». Devant un public restreint, fait de connaisseurs et d'invités, la soirée de clôture a été dédiée à Abderrahmane Belhocine (1909-1982), grand maître de la musique andalouse Senâa qui a encadré plusieurs noms, devenus célèbres dans différents domaines artistiques, à l'instar de Mohamed Khezadji et Sid Ahmed Agoumi, deux icônes, de la chanson andalouse, du Théâtre et du cinéma, respectivement. Nouredine Saoudi, lui-même élève de Abderrahmane Belhocine, s'est dispensé, le temps d'un tour de chant, de son titre de directeur de l'Opéra Boualem-Bessal, pour enchanter l'assistance avec «Ya racha el fettane» et «Li habiboun», deux «inqlabes» dans les modes, Zidène et Raml el Maya, avant d'enchaîner, dans le genre «H'çin», quelques pièces rendues dans les différentes déclinaisons mélodiques et rythmiques de la nouba. «Koulla yaoum bachaïr», «Min nadh' mihl el mordjane»,

«Zada el hobbo wajdi», «Charibna wa taba charbouna» et «Essaqi yanouh», sont les titres interprétés par Nouredine Saoudi, avec le vibrato d'une voix présente, à la tessiture large, soutenue par un orchestre fusion- d'une quarantaine de musiciens issus des ensembles, andalou et de musique symphonique, que Lotfi Saldi a dirigé d'une main de maître. Très applaudi par l'assistance qui a pris part au voyage, le ténor s'est déclaré «très heureux» d'avoir pu organiser cet hommage qui «le tenait vraiment à cœur», avant de livrer son témoignage sur son parcours d'élève dans les classes de son maître Abderrahmane Belhocine auquel il vouera «éternellement», a-t-il réitéré, «reconnaissance et respect». L'hommage rendu à Abderrahmane Belhocine a été également ponctué par la projection, tout au long de la soirée, d'anciennes photographies illustrant des moments de vie en classe avec ses nombreux élèves, ainsi que plusieurs témoignages de ses enfants, Mourad, devenu virtuose du piano notamment, et ses élèves durant les années 1960, tous unanimes sur «ses qualités de pédagogue rigoureux et strict». C'est ainsi que Sid Ahmed Agoumi, très applaudi par l'assistance, fera part des raisons qui



l'ont amené à s'inscrire au cours de Abderrahmane Belhocine, se rappelant, avec beaucoup d'humour, de son souci à bien travailler la diction dans la déclamation des dialogues et à respecter le rythme et les intonations de chaque mot prononcé, chose qu'il trouvera, a-t-il dit, dans l'exercice de la chanson andalouse. Entre chants et témoignages, le public a pris du plaisir à voir de grands noms de la culture algérienne, réunis, de l'avis d'une spectatrice, sur scène grâce à l'œuvre d'un homme qui a voué toute sa vie pour la «préservation et la promotion» de la musique andalouse dans sa variante Senâa. La première partie

de la soirée a permis d'apprécier quelques reprises, que la vingtaine de musiciens de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, a rendu avec brio, alignant, entre autres pièces, «Gabriel's Oboe» d'Ennio Morricone, «La Paloma» de Sebastián Iradier (1809-1865), «Habanera» de Georges Bizet (1838-1875) et «Stand by Me» de Benjamin Earl Nelson (1936-2015). La Première rencontre de musique andalouse de style Senâa a accueilli depuis son ouverture le 2 octobre dernier, les associations, «El Djennadia» de Boufarik, «El Kaissaria» de Cherchell, «Ibnou Badja» de Mostaganem, ainsi qu'«El Djazira» et «Manzah Anadil El Djazair» d'Alger.

SÉTIF : 1^{re} réunion préparatoire de la 6^e édition des journées nationales de la chanson chaâbi

La première réunion d'information et de préparation de la 6^e édition des journées nationales de la chanson Chaabi, programmées fin octobre à l'occasion du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, a eu lieu samedi à Sétif. Cette réunion qui s'est tenue au siège de l'association culturelle «Rochd», partie organisatrice de ces journées en coordination avec l'assemblée populaire communale (APC) de Sétif et le ministère de la Culture, a enregistré la présence de l'artiste et président de cette association, Mustapha Boudechiche et plusieurs représentants de la presse privée et publique. Les membres du bureau de cette association se sont concertés sur plusieurs points liés à l'organisation de cette 6^e édition placée sous le thème «La chanson Chaabi et son rôle dans la préservation de la mémoire collective», abordant à cette occasion les modalités d'organiser un concours national à destination des amateurs de ce genre musical, mais également la tenue de soirées artistiques animées par des artistes confirmés. En plus d'une exposition photos mettant en lumière les moments forts de la dernière édition et l'inauguration d'un pavillon consacré aux œuvres de l'artiste plasticien et membre de l'association «Rochd», Nouredine Kichou, traitant de la guerre de libération nationale, cette nouvelle édition prévoit l'ouverture au grand public d'un atelier consacré à la confection d'instruments comme le mandole et le banjo. Au cours de la même réunion, il a été décidé également de confier la présidence du jury au professeur de chanson chaâbi et ex-directeur de la culture de la wilaya de Sétif, Nouredine Benatia de la wilaya de Mostaganem, qui sera accompagné de Lakhdar Baâdj de Sétif et Halim Toubal de Médéa. Selon le président de cette association, l'artiste Mustapha Boudechiche, le but de cette manifestation culturelle est de contribuer à la préservation de la musique chaâbi et du patrimoine immatériel algérien, à l'heure où la scène musicale se trouve de plus en plus envahie par des sonorités contemporaines.

CINÉMATOGRAPHIE À ORAN :

Plaidoyer pour la mise en place de nouveaux mécanismes de financement

Des artistes du secteur cinématographique ont appelé, samedi à Oran, à revoir le système audiovisuel, à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement de la production cinématographique et un réseau de distribution. Dans ce cadre, le chef du bureau d'Oran de l'Union nationale des arts culturels a indiqué, en marge d'une rencontre régionale sur la production cinématographique et audiovisuelle en Algérie, que la structuration de la production cinématographique et audiovisuelle souffre d'un vide terrible d'où la nécessité de revoir les lois régissant ce secteur et d'encourager l'investissement en ce domaine. L'encouragement des investissements dans la production cinématographique passe par l'octroi d'incitations financières, telles qu'une exonération fiscale de 10 ans pour

ouvrir les salles de cinémas, permettant ainsi au distributeur de produits cinématographiques de bénéficier de réductions de taxes et de bénéficier en priorité de prêts bancaires tels que des projets économiques, a ajouté Boualem Abdelhafidh qui a présenté un bilan sur l'état des lieux de la production cinématographique en Algérie et les problèmes rencontrés par les artistes.

Le cinéaste Belfadel Sidi Mohamed a souligné, de son côté, que la production cinématographique est faible en Algérie faute de financement et le secteur privé appréhende de s'investir en n'ayant pas de garanties pour la réussite du produit cinématographique, appelant à la mise en place d'un réseau de distribution des films et l'ouverture des salles de spectacles qui sont fermés.

Le metteur en scène Mesri Houari a fait savoir qu'il dispose de films d'humour produits par ses propres moyens financiers, qui nécessitent une distribution pour lui permettre de récupérer ses frais.

Pour sa part, l'assistant en réalisation Nemmiche Abdellah a proposé de créer de syndicats qui s'occupent des métiers du cinéma et défendent les droits de artistes. Organisée par le bureau de wilaya de l'Union nationale des arts culturels, cette rencontre la deuxième après celle consacrée en septembre dernier aux artistes plasticiens, a été une occasion pour l'assistance dont des comédiens, des réalisateurs et des producteurs de soulever des propositions allant dans le sens de développer la production cinématographique en Algérie.

BANDE DESSINÉE

Forte affluence à la clôture de la 12^e édition du FIBDA

L'ultime journée du 12^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) a connu une forte affluence du public. Ponctué par de défilés Cosplay, de jeux vidéo numériques, d'expositions de bandes dessinées et autre ateliers de dessins et de coloriages, la clôture a été marquée par l'attribution des prix aux différents lauréats. A ce titre, le prix du meilleur Cosplay est revenu à Melle Belhadj Mustapha Imane, alors que celui du meilleur costume a été décerné à Melle Amnische Samah.

Par ailleurs, le jeune bédéiste Saihia Ahmed d'Oran a décroché le prix de la meilleure bande dessinée pour son album Manga «Atakor». Cette dernière journée a été marquée, en outre, par des séances de ventes-dédiées, notamment de l'italien Verginio Vona qui a dédié son album «Fenice, Alger,



les ombres du temps», paru aux éditions «Dalimen» et l'illustrateur Salah Eddine Chelli qui a signé son dernier opus «Twins Legacy», paru aux éditions Z-Link. Placée sous le signe «Les supers-héros à Alger», l'édition 2019 a accueilli plus de 90 artistes, venus de 15 pays, dont les Etats Unis d'Amérique, invité d'honneur, représentés par 15 dessinateurs-bédéistes.

MILA :

«Assrari Thakila» nouvel ouvrage de Fateh Bouleksaier

Un nouvel ouvrage de Fateh Bouleksaier, intitulé «Assrari Thakila» (mes lourds secrets) vient de paraître chez les Editions du Net (France), a-t-on appris samedi de l'auteur. L'ouvrage de 78 pages a été retenu et édité au terme d'un concours international ayant mis en lice les participants de 32 pays, a précisé à l'APS ce natif de Garem Gouga (Mila), psychologue de formation et praticien diplômé en

programmation neurologique (PNL), sophrologie et relaxation. L'œuvre littéraire raconte, a-t-il confié, les moments difficiles vécus par un psychologue à force d'analyser les souffrances de ses patients et sa capacité à saisir profondément les comportements et les moindres secrets de ceux qui l'entourent. Le livre met à nu les masques sociaux que certains se croient obli-

gés de porter pour conséquence une complication de leurs relations sociales qui auraient pu être moins crispées avec davantage de simplicité, de clarté, de sincérité et de souplesse relationnelle, explique l'écrivain.

Auteur de cinq livres sur la psychologie et les sciences humaines, Fateh Bouleksaier assure préparer actuellement un ouvrage qui rassemblera plusieurs de ses articles.

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME: Sifan Hassan sacrée sur le 1500 m

La Néerlandaise Sifan Hassan, entraînée par l'Américain Alberto Salazar, suspendu quatre ans par l'antidopage, a dominé le 1500 m des Mondiaux de Doha (Qatar) samedi.

Une semaine après avoir remporté le 10.000 m, Hassan (26 ans) a récidivé sur 1.500 m en 3 min 51 sec 95, devenant la 6e meilleure performeuse de l'histoire, quelques jours après la suspension de son entraîneur pour «incitation» au dopage.

Hassan a devancé la championne du monde en titre kényane Faith Kipyegon (3:54.22), qui améliore son record national, et l'Éthiopienne Gudaf Tsegay (3:54.38) qui bat son record personnel.

Dans cette course d'un niveau exceptionnel, l'Américaine Shelby Houlihan termine 4e en 3:54.99, un nouveau record d'Amérique du nord insuffisant pour monter sur le podium. Sifan Hassan est la première femme à réaliser le doublé 10.000/1.500 m aux Mondiaux.

CYCLISME / COUSE D'EL KSEUR POUR JEUNES TALENTS : Victoire de Boudar chez les juniors et Ferkous chez les cadets

Le junior Zaki Boudar, du club MAJD (Blida) et le cadet Abdelkrim Ferkous, du club Didouche Mourad (Constantine) ont remporté la course d'évaluation organisée ce samedi à El Kseur, dans la Wilaya de Béjaïa, par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Cette compétition, disputée dans la foulée d'un stage de préparation pour jeunes talents à Béjaïa, a été rehaussée par la présence du président de la FAC, Khiredine Barbari, du Directeur technique national Reda Kahleh et du Directeur des jeunes talents sportifs Samir Allem.

La course s'est déroulée dans de bonnes conditions sécuritaires, et tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette épreuve, destinée uniquement aux juniors et aux cadets.

Les podiums :

Juniors :

- 1) Zaki Boudar (MAJD / Blida)
- 2) Ryad Gouri (LABC / Blida)
- 3) Ayoub Sahiri (GS Pétroliers)

Cadets :

- 1) Abdelkrim Ferkous (Didouche Mourad / Constantine)
- 2) Akram Belabssi (MAJD / Blida)
- 3) Redouane Brinis (IRB El Kantara).

JM ORAN-2021: Signature d'un calendrier d'exécution pour livrer les projets dans les délais fixés

Les entreprises intervenant dans les chantiers de réalisation et de réhabilitation des différentes infrastructures sportives appelées à accueillir la 19e édition des jeux méditerranéens (JM) prévue en 2021 à Oran, ont été contraintes de signer des engagements pour achever leurs travaux dans les délais fixés, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya d'Oran.

Il s'agit d'un mode de fonctionnement auquel a recouru le nouveau wali de la capitale de l'Ouest, Abdelkader Djelilaoui, afin de mettre à sa manière la pression sur les entreprises en question et les acculer dans leurs derniers retranchements pour honorer leurs engagements.

Le projet du nouveau complexe sportif, implanté dans la commune de Bir El Djir, ainsi que celui du village méditerranéen, sis dans la même commune (Est d'Oran), constituent la priorité du chef de l'exécutif qui tient absolument à ce que ces deux projets soient livrés dans les délais fixés, assure-t-on de même source.

Déjà, pour le complexe sportif, le retard accusé en matière de travaux est très sensible, du fait que le projet ait été lancé en 2008, alors que les travaux devaient durer 36 mois.

Ce projet a été confié à l'entreprise chinoise MCC qui, pour diverses raisons, n'a pas honoré ses engagements.

Mais avec l'avènement des JM que la ville d'Oran s'apprête à accueillir dans moins de deux ans, les travaux ont été relancés de la meilleure manière, sauf que de nouveaux obstacles, notamment d'ordre financier, surgissent de temps à autre pour freiner leurs cadences. A ce propos,



le wali d'Oran a assuré que le problème des crédits de paiement, qui a été à nouveau soulevé par les Chinois, il y a quelques temps, vient d'être réglé par les services de la trésorerie publique, selon la cellule de communication de la wilaya. Voilà qui devrait permettre de passer à la vitesse supérieure dans les différents chantiers qui restent à achever au niveau du complexe sportif, et c'est ce qui explique aussi l'établissement par le wali d'un calendrier d'exécution

ayant été soumis à MCC et les autres entreprises sous-traitantes sous forme d'engagement pour le signer. A cet effet, plus aucun prétexte ne sera désormais valable pour les concernés afin de justifier un éventuel retard dans la réalisation de leurs missions surtout après avoir fixé le mois de juin 2020 comme dernier délai pour la réception du complexe en question, souligne-t-on de même source, prévenant que des mesures coercitives prévues par le

contrat signé entre le maître d'ouvrage et la société chargée de la réalisation de cette importante infrastructure seront prises en cas de défaillance. Le complexe sportif de Bir El Djir comporte entre autres un stade de football de 40.000 places, un stade d'athlétisme de 4.200 places, une salle omnisports de 6.000 places, ainsi qu'un centre nautique composé de trois bassins, dont deux olympiques et un autre semi-olympique, rappelle-t-on.

MONDIAUX DE GYMNASTIQUE: Fortunes diverses pour l'Algérienne Naïr

L'Algérienne Sofia Naïr a connu des fortunes diverses aux Championnats du monde de gymnastique artistique, dont les qualifications se sont déroulées samedi à Stuttgart (Allemagne).

Au concours général, la gymnaste algérienne a pris la 160e place sur 174 participants (42.965 points), tandis qu'aux barres asymétriques, elle est 198e sur 205 (8,133). Naïr (16 ans) a fait mieux à la poutre (153e sur 207) avec 10,433 et au sol (149e sur 203) avec 11,466.

Sans surprise, l'Américaine Simone Biles (22 ans) a étincelé dès les qualifications en atteignant les six finales possibles tout en réussissant deux acrobaties inédites et ultra complexes.

La Texane a réussi dès sa première diagonale au sol son triple-double -prenez une triple vrille et un double salto-original et d'une difficulté inédite.

Une heure plus tard, elle a conclu son

concours avec sa périlleuse sortie à la poutre en double-double -ici double vrille et double salto- là aussi du jamais-vu. Comme le veut la tradition, les deux prouesses porteront désormais son nom : «The Biles II» (un autre élément au sol est déjà baptisé de son nom) et «The Biles» sont nés. Un saut éponyme, éterné aux Mondiaux-2018, existe déjà.

Autour de ses deux nouvelles acrobaties époustouflantes, la quadruple championne olympique et quatorze fois championne du monde s'est qualifiée pour les cinq finales individuelles, en plus de celle par équipes.

Elle a dominé les qualifications du concours général (59,432), avec plus de deux points d'avance, ainsi que celles du sol (14,833) et de la poutre (14,800).

Et a pris la deuxième place au saut (15,199) et la septième aux barres asymétriques, l'agrès qui lui réussit le moins

(14,733). La finale du concours général a lieu jeudi, celles par agrès samedi et dimanche. Dans le concours par équipes, Biles et ses coéquipières américaines ont totalisé un score de 174,06.

Elles devançant les Chinoises (169,161), de plus de cinq points, et les Russes (168,080). La finale est programmée mardi. Etats-Unis, Russie et Chine avaient déjà leur billet pour les JO-2020 en poche au titre de leurs médailles mondiales par équipes conquises en 2018.

Ont conquis les neuf derniers tickets la France, le Canada, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, le Japon et l'Espagne.

Dimanche et lundi, place aux qualifications messieurs, avec la même course aux derniers sésames olympiques collectifs, en présence des Algériens Mohamed Abdeldjalil Bourguieg, Hillal Medtji et Mohamed Anis Maoudj.

MARATHON INTERNATIONAL DE MEDGHACEN (BATNA) : Le Marocain Saïd Aarab remporte la 10e édition

Le coureur marocain Saïd Aarab a remporté samedi la 10ème édition du Marathon International de Medghacen (wilaya de Batna) en réalisant un chrono de 2h 28'12» sur une distance de 42,192 km.

Quant à la seconde place, elle a été décrochée par l'Algérien Slimane Moulay, sociétaire du club de Boudouaou (Alger), avec

un chrono de 2h 35'10», tandis que la troisième place est revenue à Omar Doucene de la sélection de la sûreté de la wilaya de Béjaïa.

Traditionnellement co-organisé par l'association «les amis de Medghacen», la ligue de wilaya d'athlétisme et la direction de la jeunesse et des sports, ce marathon a regroupé plus de

1.300 athlètes de différentes wilayas et 11 pays d'Afrique et d'Europe.

La manifestation qui s'est déroulée par une belle journée ensoleillée, comprend trois courses à savoir, la course principale de Batna jusqu'au mausolée Medghacen (monument funéraire de la civilisation numide construit 3 siècles avant l'ère

chrétienne) et deux autres courses dont la première s'étend sur 13 km, de Batna à Fesdis, et la seconde sur 26 km de Batna à El Madher.

Le coup d'envoi a été donné par le wali, Farid Mohamedi au centre-ville de Batna en présence de nombreux citoyens qui n'ont pas lésiné sur les encouragements aux jeunes coureurs

et surtout les moins jeunes. Outre sa dimension sportive, le marathon revêt une importance culturelle et touristique et vise à préserver et valoriser le mausolée de Medghacen en tant que trésor inestimable de la wilaya et du pays, a affirmé le président de l'association organisatrice, Azzedine Guerfi.

MONDIAUX DE GYMNASTIQUE: Six finales et deux nouvelles prouesses pour Biles

L'américaine Simone Biles a étincelé dès les qualifications aux Championnats du monde de gymnastique artistique en ralliant les six finales possibles, et en réussissant deux acrobaties inédites et ultra complexes, samedi à Stuttgart. Biles (22 ans) est entrée avec fracas dans la compétition samedi soir. La petite bombe texane a réussi dès sa première diagonale au sol son triple-double -comprenez une triple vrille et un double salto- original et d'une difficulté inédite. Une heure plus tard, elle a conclu son concours avec sa périlleuse sortie à la poutre en double-double-ici double vrille et double salto- là aussi du jamais-vu. Comme le veut la tradition, les deux prouesses porteront désormais son nom : «The Biles II» (un autre élément au sol est déjà baptisé de son nom) et «The Biles» sont nés. Un saut éponyme, étreint aux Mondiaux-2018, existe déjà. Autour de ses deux nouvelles acrobaties époustouflantes, la quadruple championne olympique et quatorze fois championne du monde s'est qualifiée pour les cinq finales individuelles, en plus de celle par équipes. Elle a dominé les qualifications du concours général (59,432), avec plus de deux points d'avance, ainsi que celles du sol (14,833) et de la poutre (14,800). Et a pris la deuxième place au saut (15,199) et la septième aux barres asymétriques, l'agrès qui lui réussit le moins (14,733). La finale du concours général a lieu jeudi, celles par agrès samedi et dimanche. Dans le concours par équipes, Biles et ses coéquipières américaines ont totalisé un score de 174,06. Elles devançant les Chinoises (169,161), de plus de cinq points, et les Russes (168,080). La finale est programmée mardi. Etats-Unis, Russie et Chine avaient déjà leur billet pour les JO-2020 en poche au titre de leurs médailles mondiales par équipes conquises en 2018. Ont conquis les neuf derniers la France, le Canada, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, le Japon et l'Espagne. Dimanche et lundi, place aux qualifications messieurs, avec la même course aux derniers sésames olympiques collectifs.

CYCLISME:

Le Belge Piet Allegaert, vainqueur surprise du Tour de l'Eurométropole

Le Belge Piet Allegaert (Sport Vlaanderen) a remporté au sprint le Tour de l'Eurométropole devant le Français Florian Sénéchal (Deceuninck) et un autre Belge, Jasper Stuyven (Trek), samedi, à Tournai. Allegaert, qui succède au palmarès au nouveau champion du monde danois Mads Pedersen, a signé le premier succès de sa carrière au terme d'un sprint désorganisé par la lourde chute du Colombien Alvaro Hodeg (Deceuninck) à quelques centaines de mètres de la ligne. Le jeune sprinteur (23 ans) de la formation belge, dont la roue avant a heurté les pieds de barrières de sécurité, «souffre d'une fracture de l'avant-bras gauche, d'une fracture de l'épaule droite et de deux côtes fracturées», selon son équipe. «Il nécessite une opération à l'épaule, qui doit être effectuée en Belgique dimanche», précise également Deceuninck.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبوورجيرة
بلدية بن عكنون
رقم: 14/4 م ش 2019/1

إعلان عن فتح تحقيق الملاءمة وعدم الملاءمة

يعان السيد مستغث رئيس المجلس الشعبي البلدي بن عكنون عن فتح تحقيق الملاءمة وعدم الملاءمة حول إنشاء نشاط من نوع حمام، صونة ومرشات، بالمحل الكائن برقم 17 و 39 شارع ابيبر تومي- بن عكنون - و المستغث من طرف السيد مراد بوسفي.

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور والراغبين في ايداء رأيهم، مدعون للتقدم من مكتب الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما.

ATHLÉTISME / MONDIAUX-2019 (1500 M/FINALE) : Médaille d'argent pour Makhloufi

L'Algérien Taoufik Makhloufi a remporté la médaille d'argent du 1500 m des Championnats du monde d'athlétisme 2019, lors de la finale disputée dimanche au stade Khalifa de Doha (Qatar).

Avec un chrono de 3:31.38, Makhloufi a été devancé par le Kényan Timothy Cheruiyot (3:29.26), médaillé d'or et meilleur performeur de l'année sur la distance, alors que la médaille de bronze est revenue au Polonais Marcin Lewandowski (3:31.46). Pour sa deuxième finale mondiale sur le 1500 m après celle de Pékin en 2015 (4e place), l'Algérien a su gérer la course, dominée par le duo kényan Cheruiyot-Kwemoi, lequel a imposé un rythme très rapide à cette finale qui s'annonçait très ouverte après l'élimination-surprise des favoris, comme le Norvégien Filip Ingebrigtsen, le Djiboutien Ayanleh Souleiman et surtout l'Éthiopien Samuel Tefera.



Après presque trois ans d'absence sur la distance au haut niveau, Makhloufi

s'est montré très calme devant la puissance du Kényan Timothy Cheruiyot

qui a pris les choses en main dès le coup de starter.

Rojas conserve son titre au triple saut

La Vénézuélienne Yulimar Rojas a conservé son titre mondial au triple saut, samedi à Doha. Rojas (23 ans), sacrée en 2017 à Londres,

a encore été intouchable avec un saut à 15,37 m, soit à 13 centimètres seulement du record du monde de l'Ukrainienne Inessa Kravets (15,50

m). Elle a devancé la Jamaïcaine Shanieka Ricketts (14,92 m) et la Colombienne Caterine Ibarguen (14,73 m).

Les Jamaïcaines remportent le relais 4x100 m

La Jamaïque s'est imposée sur le relais 4x100 m féminin samedi aux Mondiaux de Doha (Qatar).

Nataliah Whyte, la championne du monde du 100 m Shelly-Ann Fraser-Pryce, Jonielle Smith et Shericka Jackson ont

aisément dominé en 41 sec 44 la Grande-Bretagne (Asha Philip, Dina Asher-Smith, Ashleigh Neslon et Daryll Neita), 2e en 41 sec

85, et les Etats-Unis (Dezerae Bryant, Teahna Daniels, Morolake Akinosun et Kiara Parker), 3e en 42 sec 10.

Les Etats-Unis remportent le 4x100 m messieurs

Les relais américain, composé notamment du champion du monde du 100 m Christian Coleman et de celui du 200 m Noah Lyles, s'est imposé samedi dans le 4x100 m des Mondiaux de Doha.

Les Etats-Unis (Christian Coleman, Justin Gatlin, Michael Rodgers,

Noah Lyles), vainqueurs en 37 sec 10, soit la 3e performance de tous les temps, ont devancé la Grande Bretagne (Adam Gemili, Zharnel Hughes, Richard Kilty, Nethaneel Mitchell-Blake), tenante du titre (37 sec 36), et le Japon (Shuhei Tada, Kirara Shiraishi, Yoshihide Kiryu,

Abdul Hakim Sani Brown), 3e en 37 sec 43. Il s'agit du premier titre mondial des Américains depuis 12 ans et l'avènement de la légende jamaïcaine du sprint Usain Bolt, retraité en 2017. Coleman et Lyles quittent ainsi le Qatar avec deux médailles d'or en poche.

L'Éthiopien Desisa champion du monde de marathon

L'Éthiopien Lelisa Desisa (29 ans) a été sacré champion du monde de marathon pour la première fois de sa car-

rière samedi à Doha (Qatar) en 2 h 10 min 40 sec, devant son compatriote Mosinet Geremew (à 4 secondes) et le

Kényan Amos Kipruto (à 11 secondes). Vice-champion du monde en 2013, Desisa brise la malédiction de

l'Éthiopie aux Mondiaux de marathon, sans victoire depuis Gezahegne Abera en 2001 à Edmonton (Canada).

MONDIAL-2019:

Le sélectionneur dément tout racisme chez les Springboks

Le sélectionneur d'Afrique du Sud, Rassie Erasmus a démenti dimanche tout racisme dans l'équipe des Springboks, à la suite d'une polémique autour d'une vidéo diffusée après le succès contre l'Italie (49-3). «Certaines personnes vont y voir quelque chose de mal. Je peux vous assurer que, en tant que coach, je ne permettrais jamais qu'un truc comme ça arrive. Il n'y a d'ailleurs rien de tel dans cette équipe. C'est un groupe très soudé», a assuré le patron des Springboks, qui affrontent le Canada mardi.

Une vidéo, devenue virale sur les réseaux sociaux, montre un groupe de joueurs (François Steyn, RG Snyman, François Louw, Vincent Koch, Franco Mostert et Steven Kitshoff), tous blancs, se rassembler pour célébrer la victoire des Boks sur l'Italie

(49-3), vendredi. D'un geste, Steyn semble renvoyer Makazole Mampimpi, un des joueurs noirs de l'équipe l'Afrique du Sud, qui s'en va, tête basse. «Tout le monde sait que, dans une tournée ou une Coupe du monde, dans un groupe de 31, il y a les quinze titulaires et les remplaçants. Cette fois-ci, ces remplaçants se surnomment la 'bomb squad' (l'équipe de déminage, NDLR). Parce que soit ils entrent pour tout arranger, soit tout va bien et c'est une fausse alerte», a expliqué le sélectionneur. «Ca a été une blague toute la semaine, notamment autour de Lood de Jager (remplaçant lors de deux premières rencontres, NDLR). Après le match, il est venu mais Steyn lui a dit qu'il ne faisait plus partie de la 'bomb squad' puisqu'il était titulaire. Mampimpi,

qui arrivait, a vu que c'était eux donc il s'est retourné», a-t-il ajouté. Mampimpi avait lui-même désamorcé l'affaire, sur Twitter, expliquant qu'il était effectivement parti en voyant que les joueurs de ce petit groupe étaient ceux de la 'bomb squad'. Le début de Coupe du monde des Boks est perturbé par une plainte déposée en Afrique du Sud pour insultes et agression racistes visant le deuxième ligne Eben Etzebeth, accusé d'avoir insulté un sans-domicile fixe et pointé une arme à feu sur lui à la fin du mois d'août lors d'un incident privé. L'affaire a fait grand bruit en Afrique du Sud, où le racisme est toujours un sujet sensible un quart de siècle après la chute du régime de l'apartheid. Eben Etzebeth, qui faisait partie de l'équipe victorieuse de l'Italie, a nié les faits.

LIGUE 2 (7E JOURNÉE): Statu quo en tête du classement

Le WA Tlemcen, vainqueur du MC Saïda (1-0) lors de la septième journée, disputée samedi, a conservé le leadership de la Ligue 2 algérienne de football, alors que son dauphin, l'Olympique de Médéa s'est bien racheté de sa précédente défaite à domicile, en allant ramener une précieuse victoire de son déplacement chez le RC Arbaâ (0-2).

Le WA Tlemcen a confirmé son statut de leader en remportant le derby de l'Ouest face au MC Saïda, sur un but d'Oukrif, et conserve ainsi un point d'avance sur l'Olympique Médéa (15 points), alors que la troisième place est occupée par le RC Relizane, qui dispose de 13 points après sa victoire contre le DRB Tadjenanet (2-1).

De son côté, l'ancien leader RC Arbaâ concède une troisième défaite consécutive et se retrouve au neuvième rang. Derrière le trio de tête, trois équipes se regroupent à la 4e place avec 12 points.

Il s'agit de l'AS Khroub, le DRB Tadjenanet et l'OM Arzew, alors que la JSM Skikda et l'ASM Oran s'accrochent au peloton de tête. Cette 7e journée de Ligue 2 a été marquée par les premières victoires de la JSM Béjaïa et du MC El Eulma, respectivement, devant l'USM Annaba (2-0) et l'AS Khroub sur le même score.

Quoique, malgré cette victoire, le MC Eulma reste coincé dans le ventre mou du classement, avec 8 points, juste derrière le MC Saïda, le RC Arbaâ et le MO Béjaïa avec 9 unités, alors que la JSM Béjaïa est toujours dans la zone rouge avec seulement cinq unités au compteur.

Dans le bas du classement, l'USM El Harrach a concédé une nouvelle défaite, en s'inclinant face à l'Amel Boussaâda (2-1). Les Harrachis restent donc lanterne-rouge, avec un seul point au compteur, alors que Boussaâda s'est donnée un peu d'air en remontant au 13e rang, avec 6 points.

De son côté, l'USM Annaba (4 points) est toujours reléguable, après un nouveau revers en déplacement.

La 8e journée du Championnat d'Algérie de Ligue 2 a été programmée le 12 octobre, alors que la 9e journée aura lieu le 19 octobre, à l'exception des rencontres JSM Béjaïa - AS Khroub et MC Saïda - USM El Harrach, fixées au 17 octobre. Par ailleurs, le match USM El Harrach - JSM Béjaïa, comptant pour la mise à jour de la sixième journée du Championnat de Ligue 2, aura lieu le 22 octobre, au stade de Dar El Beïda (Alger), a indiqué samedi la Ligue de football professionnel (LFP).

Les résultats complets et classement

OM Arzew - MO Béjaïa 2-1
RC Relizane - DRB Tadjenanet 2-1
RC Arbaâ - Olympique Médéa 0-2
Amel Boussaâda - USM El-Harrach 2-1
ASM Oran - JSM Skikda 3-1
JSM Béjaïa - USM Annaba 2-0
MC El-Eulma - AS Khroub 2-0
WA Tlemcen - MC Saïda 1-0

Classement :	Pts	J
1). WA Tlemcen	16	7
2). O. Médéa	15	7
3). RC Relizane	13	7
4). AS Khroub	12	7
→). DRB Tadjenanet	12	7
→). OM Arzew	12	7
7). JSM Skikda	11	7
→). ASM Oran	11	7
9). MC Saïda	9	7
→). RC Arbaâ	9	7
→). MO Béjaïa	9	7
12). MC El-Eulma	8	7
13). A. Boussaâda	6	7
14). JSM Béjaïa	5	6
15). USM Annaba	4	7
16). USM El-Harrach	1	6

APS

ALGÉRIE: Les 23 joueurs retenus pour les matches contre la RDC et la Colombie connus

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a dévoilé dimanche une liste de 23 joueurs en prévision des deux rencontres amicales de football contre la RD Congo le 10 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45) et la Colombie le 15 du même mois, au stade Pierre-Mauroy de Lille (France/21h00 locales, 20h00 algériennes).



La liste des 23 joueurs, publiée sur le site de la Fédération algérienne de football, est marquée par le rappel des deux défenseurs Ilias Hassani (FK Arda Kardjani, Bulgarie) et Ayoub Abdellaoui (FC Sion, Suisse), outre le retour du milieu de terrain de l'OGC Nice (France), Hichem Boudaoui.

A noter l'absence pour cause de blessure du milieu de terrain Adam Ounes (OGC Nice) et de l'attaquant Andy Delort (Montpellier /France). Les deux joutes amicales face à la RD Congo et à la Colombie se tiennent dans le cadre des dates FIFA allant du 7 au 15 octobre 2019. L'équipe algérienne

s'apprête ainsi à entamer son second stage après le titre continental décroché à la CAN-2019 disputée en Egypte. Le premier stage avait été effectué du 2 au 10 septembre au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), ponctué par un match amical le 9 septembre au stade 5-Juillet

Liste des 23 joueurs :

Gardiens de but : Raïs M'Elbolhi (Ettifaq FC, Arabie Saoudite) - Az-zedine Doukha (Al-Raed, Arabie Saoudite) - Alexandre Oukidja (FC Metz, France).

Défenseurs : Djamel Benlamri (Al-Shabab Ryad, Arabie Saoudite) - Aïssa Mandi (Betis Séville, Espagne) - Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach, Allemagne) - Mehdi Tahrat (Abha Club, Arabie Saoudite) - Youcef Atal (OGC Nice, France) - Ilias Hassani (FK Arda Kardjani, Bulgarie) - Ilyes Chetti (Espérance Tunis, Tunisie) - Ayoub Abdellaoui (FC Sion, Suisse).

Milieux de terrain : Adlène Guedioura (Al-Gharafa, SC, Qatar) - Ismail Bennacer (AC Milan, Italie) - Mehdi Abeid (FC Nantes, France) - Hichem Boudaoui (OGC Nice, France) - Sofiane Feghouli (Galatasaray SK, Turquie) - Youcef Belaïli (Al-Ahli SC, Arabie Saoudite).

Attaquants : Baghdad Bounedjah (Al Sadd SC, Qatar) - Islam Slimani (AS Monaco, France) - Ryad Mahrez (Manchester City, Angleterre) - Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC, Qatar) - Saïd Benrahma (Brentford, Angleterre) - Zinedine Ferhat (Nîmes Olympique, France).

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS : «Le résultat d'abord, la manière après»

L'USM Bel-Abbès a enchaîné sa deuxième victoire de rang, de surcroît à l'extérieur, sonnante par là son réveil, même si son nouvel entraîneur Abdelkader Iaïche a reconnu dimanche que les copies rendues par les siens sont loin d'être satisfaisantes.

«Notre priorité à notre arrivée au club était de provoquer le déclin après un début de saison catastrophique.

Ce qui nous importait donc le plus était le résultat et pas la manière, car nous sommes loin de convaincre dans ce registre», a indiqué à l'APS le coach d'«El-Khedra», au lendemain de la victoire ramenée du terrain de l'ASO Chlef (1-0) dans le cadre de la 7e journée de la Ligue 1 de football.

L'USMBA, qui avait évité la relégation

de justesse la saison passée, a eu des débuts délicats au cours de cet exercice, marqués notamment par des problèmes financiers énormes et une instabilité au niveau de la barre technique.

Iaïche est d'ailleurs le troisième technicien à prendre en main cette équipe depuis l'intersaison après Sid-Ahmed Slimani et Younes Ifticene.

«A présent que nous avons réussi à collecter sept points de neuf possibles, nous serons mieux à l'aise, ce qui nous permet de travailler sur le contenu de nos matchs, un contenu qu'on doit naturellement améliorer», a encore dit le technicien algérois, qui a suivi des tribunes son troisième match avec l'USMBA à cause de sa suspension d'une rencontre écopée après le match de la journée

d'avant à Biskra. Avant l'arrivée de Iaïche aux commandes techniques de la formation de la «Mekerra», cette dernière comptait un zéro pointé de ses trois premiers matchs. Après un nul concédé à domicile contre le NA Hussein-Dey pour son baptême du feu avec ce club, l'ancien entraîneur du CA Bordj Bou Arréridj et de plusieurs formations de l'élite, a enchaîné deux succès en déplacement.

«Je crois dur comme fer en les capacités de mon effectif de jouer des rôles honorables dans le championnat, pourvu qu'il soit mis dans de bonnes dispositions», a-t-il assuré.

L'USMBA est parvenue à quitter la zone rouge pour s'installer provisoirement à la 12e place, totalisant 7 points de 6 matchs joués.

L'Olympique de Marseille ouvrira bientôt une école à Alger

L'OM School Alger sera la première école de football de l'Olympique de Marseille en Algérie, et elle ouvrira bientôt ses portes au niveau du Complexe «Foot Five» de Staouéli (Alger). L'annonce officielle se fera mardi, lors d'une conférence de presse, prévue à partir

de 10h30, au Complexe «Foot Five» de Staouéli. «Cette conférence sera marquée par la présence de Laurent Colette, Directeur Général de l'OM, ainsi que l'Ambassadeur du club Phocéien, Basile Boli et quelques représentants du football algérien» ont encore

détaillé les organisateurs. Le programme de l'OM School, qui s'adresse aux enfants de 5-16 ans (garçons et filles), a été lancé en août 2019, sous l'encadrement technique d'entraîneurs de l'OM. Ce programme comprend trois séances d'entraînement par semaine, une

participation aux compétitions locales, et permet une intégration réelle dans la communauté et le marché local. Avant de débarquer en Algérie, l'OM avait fait un crochet par la Tunisie, où elle a commencé par ouvrir une école similaire à Tunis, en août dernier.

TOURNOI UNAF (U20 FILLES-2E JOURNÉE): Défaite de la sélection algérienne face au Maroc 1-3

La sélection féminine algérienne des moins de 20 ans s'est inclinée face à son homologue marocaine sur le score de 3 à 1, mi-temps (3-1), samedi à Tanger (Maroc), en match comptant pour la deuxième journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Zoubida Al Bastali (7'), Zohra Barima (19') et Zineb Redouani (37' sp) pour le

Maroc. Khoulood Ournani (40') a réduit la marque pour l'Algérie. Un peu plus tôt, la sélection du Burkina Faso a battu son homologue tunisienne sur le score de 2 à 0 (mi-temps 2-0). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Kongo Adama (12') et Kabouré Adili (19'). Lors de la première journée disputée jeudi, l'Algérie avait atomisé la Tunisie (8-0) et le Maroc a dominé le Burkina Faso (2-1).

À l'issue de la deuxième journée, le Maroc s'empare de la tête du classement avec 6 points devant l'Algérie et le Burkina Faso (3 pts). La Tunisie ferme la marche (0 pt) La troisième et dernière journée, prévue lundi, verra l'Algérie affronter le Burkina Faso et le Maroc opposé à la Tunisie. Le tournoi se déroule sous forme d'un mini-championnat de trois journées et le premier remportera le titre.

BARÇA : La chance de Todibo ?

En l'absence de Clément Lenglet, suspendu, et de Samuel Umtiti, blessé, c'est un autre Français qui pourrait accompagner Gerard Piqué en défense centrale contre le FC Séville ce dimanche (21h). Il s'agit de Jean-Clair Todibo (19 ans, 1 apparition en Liga cette saison), que l'entraîneur du FC Barcelone Ernesto Valverde considère comme un jeune prometteur.

REAL MADRID : Hazard n'a pas aimé les critiques

Critiqué pour sa méforme et ses performances, Eden Hazard (28 ans, 4 matchs et 1 but en Liga cette saison) a enfin ouvert son compteur lors de la victoire contre Grenade (4-2) samedi. Un soulagement pour l'ailier du Real Madrid, agacé par certains commentaires.

"Le premier but est toujours difficile, mais ensuite on joue avec plus de confiance. J'espère que je marquerai beaucoup plus de buts pour ce grand club. C'est important de marquer. Les gens parlent et j'entends beaucoup de choses. C'est pour ça que c'est important pour moi de marquer", a réagi l'international belge sur la chaîne des Merengues.

LIVERPOOL : Le clan Fekir répond à Bernès

Interrogé sur le transfert raté de Nabil Fekir (26 ans, 6 matchs et 2 buts en Liga cette saison) à Liverpool en 2018, son ancien agent Jean-Pierre Bernès a récemment mis en cause le joueur et son entourage (voir la brève du vendredi 4/10). Des déclarations qui ont fait réagir le clan de l'ancien Lyonnais, désormais au Betis Séville. Son avocat Me Antoine Landon évoque des "propos mensongers".

"Nabil Fekir est consterné par les propos mensongers tenus par Jean-Pierre Bernès dans son interview, qui le salissent gravement, lui et sa famille", écrit l'avocat, avant de donner sa version des faits : "S'agissant du transfert avorté à Liverpool, Nabil Fekir n'a été prévenu que la veille au soir qu'une réunion de signature devait avoir lieu le lendemain. Il n'avait alors pas la moindre information sur les contrats. Seule une feuille de bloc-notes rédigée sur un coin de table lui avait été transmise. En raison de cette impréparation totale, il a souhaité que des avocats et un tiers de confiance soient présents."

"Les échanges se sont déroulés dans un climat serein entre professionnels, poursuit-il. Le beau-frère de Nabil, présent en tant que tiers de confiance, n'a eu aucun échange avec les représentants du club. Prétendre qu'il était là comme agent de joueur pour toucher une commission est faux et diffamatoire." A la fin du communiqué, Me Antoine Landon accuse même Bernès d'avoir tenté "de faire échec à son transfert au Betis Séville le jour même de la signature". Ce conflit pourrait se poursuivre devant la justice.



ZÉNITH : Malcom explique sa situation

Recruté pour 40 M€ cet été, Malcom (22 ans) n'a disputé que 64 minutes avec le Zénith Saint-Petersbourg. En cause, des pépins physiques dont l'ailier brésilien ne parvient pas à se débarrasser.

"Ma blessure est très compliquée, a confié l'ancien joueur du FC Barcelone aux médias du club russe. Je ressens une douleur pendant un ou deux jours et ensuite, je ne sens plus rien. Mais quand je frappe avec un peu plus de puissance, la douleur revient. Je dois faire beaucoup de travail en salle pour me renforcer. (...) Les supporters n'ont pas à s'inquiéter. Ma guérison est rapide, je reviendrai le plus vite possible pour leur amener de la joie."

MAN CITY : Mendy est encore blessé

Titulaire en Ligue des Champions avec Manchester City

contre le Dinamo Zagreb (2-0) en milieu de semaine, Benjamin Mendy (25 ans, 4 matchs toutes compétitions cette saison) a déclaré forfait à la dernière minute pour le match contre Wolverhampton ce dimanche. Le club manucien annonce que le latéral gauche français est blessé aux ischio-jambiers de la jambe gauche. Un pépin physique de plus pour l'ancien Monégasque, peu épargné par les blessures depuis son arrivée chez les Citizens en 2017. Son retour est attendu après la trêve internationale.



ALGÉRIE-ESPAGNE Proposition d'ouverture, à Constantine, d'un nouveau centre culturel de l'Institut Cervantès

L'Espagne a proposé l'ouverture, à Constantine, d'un nouveau centre culturel de l'Institut Cervantès pour l'enseignement de la langue espagnole, a fait savoir, dimanche à Alger, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi. Lors d'une audience accordée au directeur général de l'Institut Cervantès, M. Luis Gracia Montero, le ministre a affirmé que l'Algérie «accueille favorablement cette proposition», et les deux parties eurent à la consolidation des relations culturelles au regard de leur importance dans le renforcement des relations entre l'Algérie et l'Espagne», qui connaîtront un développement «considérable», dans tous les domaines culture, politique et économique. Les relations bilatérales sont «exceptionnelles» et les deux pays ont «la volonté» de les hisser à de nouvelles «étapes qualificatives», à même de raffermir les liens d'amitié entre les deux pays et les relations de bon voisinage, a ajouté M. Rabehi. De son côté M. Luis Gracia Montero a mis en avant l'importance d'ouvrir de nouveaux centres en Algérie et la volonté de son pays à «renforcer la coopération dans le domaine de l'histoire et de la mémoire commune avec l'Algérie, qualifiant les relations entre les deux pays de «bonnes». Le directeur général de l'Institut Cervantès a salué «l'intérêt» que porte les étudiants algériens à la langue et à la culture espagnoles, précisant que les centres culturels Cervantès d'Oran et d'Alger comptent parmi les centres qui connaissent un engouement de la part de cette catégorie. Le directeur général de l'Institut Cervantès supervise plus de 800 centres réparties sur 44 pays.

ALGÉRIE-OIAC **L'Algérie «attachée» à développer ses capacités face à toute menace chimique**

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général-major, Ghriss Abdelhamid, a mis l'accent hier à Alger sur «l'attachement» de l'Algérie pour le développement de ses capacités en matière de protection et d'assistance face à toute sorte de menace chimique, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



Dans une allocution prononcée lors d'un séminaire régional intitulé : «Echantillonnage et l'analyse dans un environnement hautement contaminé», organisé en partenariat avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le général-major Ghriss Abdelhamid a souligné «l'attachement de l'Algérie pour le développement de ses capacités techniques et opérationnelles dans le domaine de la protection et l'assistance afin de faire face à toute sorte de menace et de risque, notamment avec le contexte sécuritaire que connaît notre région actuellement». Le secrétaire général du MDN a mis l'accent, par la même occasion, sur «le développement que connaît la coopération entre l'Algérie et l'OIAC à travers cette importante manifestation». «Dans le cadre de la coopération technique et en partenariat avec l'OIAC, le ministère de la Défense nationale organise, du 6 au 9 octobre 2019 au Cercle national de l'Armée à Béni Messous et l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale, un séminaire régional intitulé : «Echantillonnage et l'analyse dans un environnement hautement contaminé», précise le communiqué. Les travaux de ce séminaire de quatre jours «ont été inaugu-

rés, au nom du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), par le général-major, Ghriss Abdelhamid, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, en présence des officiers généraux de l'ANP». Le séminaire a pour objectif «le développement des capacités d'assistance et de protection contre les agents chimiques de guerre et le savoir-faire de spécialistes des Etats-Parties en leur qualité de premiers intervenants et responsables des opérations d'échantillonnage et d'analyse dans un environnement hautement contaminé, en cas d'attaque ou d'incident chimique, conformément à l'article dix (10) de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques», précise le même source.

Les travaux «s'articuleront autour de quatre (4) modules à savoir: l'échantillonnage, les moyens de protection individuelle, la décontamination et l'analyse ainsi que l'intervention médicale et se dérouleront sous forme d'ateliers et d'exercices pratiques animés par des experts nationaux et étrangers de l'OIAC au profit des représentants des Pays membre de l'OIAC de la Zone Afrique», note le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME **Identification du 2^e terroriste éliminé à Ain Defla**

Le deuxième terroriste éliminé suite à l'opération menée par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP), depuis jeudi dernier à Djebel Amrouna dans la wilaya de Ain Defla a été identifié, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par des unités de l'ANP, depuis le 03 octobre 2019 à Djebel Amrouna, commune de Djemaat Ouled Chikh, wilaya de Ain Defla en 1^{ère} Région militaire, ayant permis d'éliminer deux (2) dangereux terroristes et de récupérer deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, il a été procédé à l'identification du second criminel. Il s'agit de «Zitouni Ahmed» alias «Abou Obeida» né en 1974 à El-Youssoufia, wilaya de Tissemsilt, et qui avait rallié les groupes terroristes en 1996», précise

le communiqué du MDN. Dans le même contexte et «grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, à Tissemsilt/2^eme RM, un (1) élément de soutien aux groupes terroristes», ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des Garde-côtes ont intercepté, à Oran et Sidi Belabès/2^eme RM, «cinq (5) narcotrafiquants et saisi 34,7 kilogrammes de kif traité». Par ailleurs, des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont mis «en échec des tentatives d'émigration clandestine de 65 personnes qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Chlef/1^{ère} RM, Ain Temouchent et Oran/2^eme RM, tandis que onze (11) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tiaret, conclut le MDN.

ALGÉRIE-IRAN **M. Chenine s'entretient avec l'ambassadeur iranien sur la promotion de la coopération bilatérale**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine s'est entretenu, hier à Alger, avec l'ambassadeur iranien en Algérie, Hussein Mashalchi, avec lequel il a examiné les voies de promotion de la coopération bilatérale, indique un communiqué de l'APN.

Lors de cette rencontre, «les deux parties ont évoqué l'état des relations bilatérales, marquées par le dynamisme, et examiné les voies de promotion du niveau de coopération bilatérale dans les différents domaines, se félicitant des

bons niveaux atteints par cette coopération aux deux peuples», selon le même communiqué. Elles ont salué, en outre, «le niveau exceptionnel» des relations entre l'APN et Madjlis Echoura iranien, insistant sur la nécessité de les développer à travers l'échange d'expériences, d'expertises et de visite entre les groupes d'amitié, outre la concertation et la coordination des positions lors des différents foras. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer les questions d'intérêt commun au plans régional et international.

ALGÉRIE-ONU **L'Algérie prend part à Genève à la 70^e session du Comité exécutif du programme de l'UNHCR**

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Bladehane, dirigera, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 11 de ce mois, la délégation algérienne aux travaux de la 70^e session du Comité exécutif du programme du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) prévue à Genève, a indiqué hier un communiqué du ministère. M. Bladehane qui s'adressera à la plénière, rencontrera

en marge des travaux, les hauts responsables du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés avec lesquels il passera en revue la coopération bilatérale et les crises humanitaires à travers le monde», précise le même source. Le ministère des Affaires étrangères rappelle que l'Algérie préside cette session qui est placée sous le thème de la lutte contre l'apatridie.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE **Industrie pharmaceutique : l'antihypertenseur Micardis sera produit en Algérie**

Le laboratoire allemand «Boehringer Ingelheim», l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, a annoncé hier, le lancement de la production en Algérie de l'antihypertenseur, «Micardis». «Dorénavant, les patients en Algérie auront accès au meilleur des innovations médicales allemandes en matière d'antihypertenseurs fabriqués en Algérie», a précisé la même source dans un

communiqué. Le lancement du premier lot de ce médicament antihypertenseur produit localement vient couronner la collaboration entre l'allemand «Boehringer Ingelheim» et l'algérien, Abdi Ibrahim Remede Pharma (Biopharm), selon la même source.

Plus tôt en 2016, «Boehringer Ingelheim» avait renforcé ses capacités locales en Algérie en transférant la production de son

antihypertenseur à l'usine de fabrication de Biopharm à Oued Smar (Alger), a rappelé le communiqué.

En Algérie, la prévalence de l'hypertension est élevée et équivaut à une prévalence variant de 35,3% à 44%. Les programmes de prévention primaire continuent de mettre l'accent sur l'adoption de modes de vie sains en tant que moyens efficaces de prévention et de contrôle de l'hypertension.

